



1919

BILAN D'ACTIVITÉ 2021-2022

Rapport moral



2021/2022 : une saison exceptionnelle !

L'année dernière, à l'occasion de notre Assemblée Générale annuelle, je vous rappelais en préambule que la saison 2020/2021 avait été une saison particulière.

Et bien après une saison si particulière, voilà qu'y a succédé une saison exceptionnelle !

2021/2022 est l'année de tous les records.

Comme un symbole, après deux années de crise, votre Ligue franchit un nouveau palier, celui des 290 000 licenciés.

Après onze mois d'arrêt, d'incertitudes, de découragement et d'espoir, les compétitions régionales et départementales ont enfin repris.

Après de longs mois de souffrance et d'éloignement, nous n'avons pas boudé notre joie de nous retrouver. Tous ensemble, nous avons surmonté les obstacles les uns après les autres. Malgré les adaptations nécessaires, la passion a transcendé les difficultés.

Cette saison 2021/2022 a été comme un cri de soulagement, l'affirmation de notre capacité de résilience. Ce qui ne changera jamais, malgré les crises, malgré le contexte sanitaire, social, politique, c'est notre passion commune pour le football.

Aujourd'hui, notre football francilien va bien, très bien même, comme le démontre l'évolution du nombre de licenciés qui atteint un niveau exceptionnel. Le football est et reste toujours très attractif, notamment pour nos plus jeunes qui sont les grands moteurs de cette progression. Ce nouveau record - 290 048 licenciés – est d'autant plus remarquable qu'il suit une crise sanitaire sans précédent.

Si les précédents records avaient essentiellement été établis postérieurement à de grands événements footballistiques (Championnat d'Europe des Nations en France en 2016 ou Coupe du Monde en Russie en 2018), aucune manifestation sportive n'a joué un rôle d'accélérateur au niveau du nombre de licenciés en 2021/2022. Au contraire... ce qui contribue à mettre un peu plus en lumière la performance de cette saison.

Et ce dynamisme, cet engagement malgré et contre tout, il vous est propre, il vous appartient à vous, clubs et dirigeants franciliens. Car le taux de croissance de nos effectifs licenciés depuis 2013 n'appartient qu'à notre région, il est unique. Le taux de croissance moyen de notre Ligue est de 20,6% et aucune autre région n'atteint ce niveau sur la même période.

Les résultats sportifs ne démentent pas non plus le caractère exceptionnel de cette saison 2021/2022. Le football régional a en effet brillé à tous les niveaux. Des clubs professionnels comme le PSG (Champion de Ligue 1 et 2^{ème} de la D1 Arkema) ou le Paris FC (barragiste en Ligue 2, 3^{ème} chez les féminines par ailleurs qualifiées pour la LDC) aux clubs amateurs comme le FC Versailles et l'Atletico Paris 13 qui montent en National, le CA Paris 14 accédant en D2 Féminine comme Sengol en D2 Futsal, le Sporting Paris champion de France de Futsal. Sans parler de nos jeunes, ceux de la JA Drancy ou du Football Club 93 qui ont performé dans les coupes et championnats nationaux, et ceux de l'US Villejuif vainqueur du challenge national FestiFoot U13.

L'ensemble de ces résultats démontrent, une nouvelle fois, l'excellence du travail réalisé dans tous les clubs, celui de la formation francilienne.

Nul doute qu'ils sont aussi l'illustration du bienfondé du projet sportif, social et éducatif porté par le Comité de Direction de la Ligue depuis 2013 ; lequel projet a participé au développement et à la structuration des clubs, et par conséquent, à l'amélioration des conditions d'accueil des licencié(e)s.

Cette réussite c'est la vôtre, c'est la nôtre. C'est celle d'un collectif tout simplement.

Jamel SANDJAK

Président de la Ligue de Paris Ile-de-France de Football

Les Effectifs de la Ligue

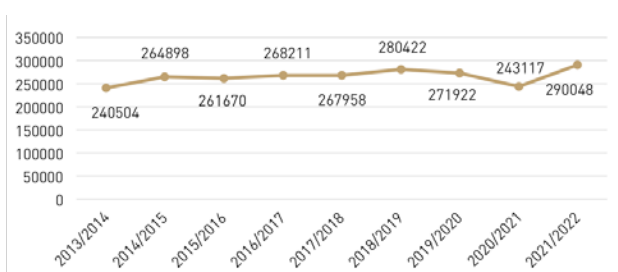
2021-2022 : l'excellence des clubs franciliens en lumière

Comme un symbole, après les deux dernières saisons marquées par la crise sanitaire (arrêt des compétitions en mars 2020 puis saison « blanche » en 2020-2021), **la Ligue a franchi un nouveau palier, celui des 290 000 licences enregistrées.**

En effet, avec **290 048 licences enregistrées au 30 juin 2022**, la Ligue atteint ainsi un nouveau record.

Etant observé que (i) sur la période [2013 ; 2022], le précédent record avait été établi au cours de la saison 2018-2019 avec 280 422 licences (+ 9 626 licences, soit + 3,4%) et (ii) l'écart avec le 1^{er} record de cette période, établi lors de la saison 2014-2015, est de 25 150 licences, soit + 9,5%.

Évolution du nombre de licenciés



Si les précédents records avaient essentiellement été établis postérieurement à de grands événements footballistiques (Championnat d'Europe des Nations en France en 2016 ou Coupe du Monde en Russie en 2018), force est de constater que pour cette saison 2021-2022, aucune manifestation sportive majeure n'a joué un rôle d'accélérateur au niveau du nombre d'adhésions au sein des clubs franciliens, ce qui met encore un peu plus en lumière la performance de ladite saison.

Ce constat et la croissance continue enregistrée par la Ligue ces dernières saisons viennent valider le bien-fondé du projet sportif, social et éducatif porté par le Comité de Direction de la Ligue depuis 2013, lequel **projet a contribué au développement et au renforcement de la structuration des clubs, et par suite, à l'amélioration des conditions d'accueil des licencié(e)s.**

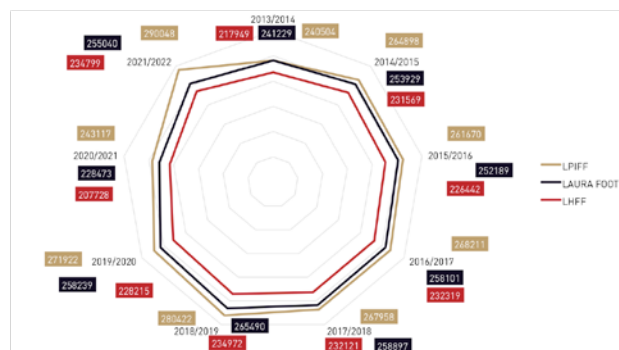
La comparaison de l'évolution du nombre de licences enregistrées au sein des Ligues Régionales figurant sur le podium du classement des Ligues (cf. paragraphe « La Ligue Paris Ile-de-France au niveau national »), est une autre illustration du dynamisme de la Ligue et de ses clubs.

En effet, au travers du graphique en toile d'araignée ci-dessous, on observe que l'écart entre la Ligue et ses deux « poursuivantes » se creuse depuis 2017.

Cet écart grandissant se matérialise également dans la comparaison du taux de croissance moyen de chacune de ces Ligues sur la période [2013 ; 2022].

Le taux de croissance moyen est de 20,6% pour la Ligue tandis qu'il n'est « que » de 5,7% pour la Ligue AUVERGNE RHONES-ALPES (ci-après LAURA FOOT) et 7,7% pour la Ligue des HAUTS-DE-FRANCE (ci-après LHFF) sur cette même période.

Évolution du nombre de licenciés



Une saison 2021-2022 encadrée !

Afin de respecter les dispositions légales en vigueur et de veiller à ce que les compétitions qu'elle organise se déroulent dans des conditions qui garantissent la protection de la santé de toutes et tous, la F.F.F. a élaboré, dans le cadre fixé par la Loi, un protocole de reprise des compétitions régionales et départementales (décision du Comité Exécutif de la F.F.F. du 20 août 2021).

Au terme de ce protocole qui a été actualisé tout au long de la saison en fonction de l'évolution des obligations légales, des dispositifs organisationnels et sanitaires généraux ont été institués :

- La désignation d'un Référent Covid dont la mission était de vérifier la bonne mise en œuvre de l'ensemble des dispositions du protocole de reprise des compétitions et d'être l'interlocuteur privilégié des autorités et des instances sur ce sujet.
- La présentation obligatoire du Pass Sanitaire pour figurer sur une feuille de match (pour les majeurs à compter du 10 août 2021 et pour les mineurs de 12 à 17 ans à compter du 1er octobre 2021).
- Le renforcement des dispositifs d'hygiène individuels et collectifs dans les espaces de l'enceinte sportive.
- La protection renforcée des acteurs du jeu (limitation de la zone vestiaire aux seules personnes ayant une fonction essentielle sur la rencontre).
- La détermination de règles spécifiques en cas de virus circulant au sein d'un club (report de matchs, etc.).

Bien que contraignants, ces dispositifs ont été appliqués avec sérieux par les clubs, lesquels ont fait preuve d'une grande résilience afin d'accueillir les licenciés dans les meilleures conditions de sécurité. In fine, on observe que ces contraintes n'ont impacté que de manière très marginale les adhésions au sein des clubs comme en témoigne les 290 048 licences enregistrées au 30 juin 2022.

La répartition des licences par type

Les 290 048 licences enregistrées au titre de la saison 2021-2022 sont réparties comme suit :

- **149 330 licences « Renouvellements » ;**
- **25 041 licences « Mutations » ;**
- **115 677 licences « Nouvelles ».**

Paradoxalement, on observe que le nombre de renouvellements au sens large (licences « Renouvellements » et « Mutations ») est en baisse par rapport à la saison dernière (174 371 licences en 2021-2022 contre

177 439 licences en 2020-2021, soit - 3 068 licences). De manière corrélative, le poids des Nouvelles licences dans l'effectif total augmente fortement : + 12,9 points. Il convient par ailleurs de relever que le nombre de Nouvelles licences a augmenté de 16,4% (+ 16 297 licences) par rapport à la saison du précédent record. Enfin, et afin de mesurer la performance de cette saison 2021-2022, on notera que les Nouvelles licences enregistrées au sein de la Ligue (115 677) représentent peu ou prou l'effectif total de la Ligue de MEDITERRANEE (117 417).

	Nouvelles	%	Renouvellements	%	Mutations	%	Total
2019-2020	89 088	32,8%	153 975	56,6%	28 859	10,6%	271 922
2020-2021	65 678	27%	153 692	63,2%	23 747	9,8%	243 117
2021-2022	115 677	39,9%	149 330	51,5%	25 041	8,6%	290 048

Les tableaux suivants présentent la répartition des licences enregistrées par type dans les catégo-

ries de jeunes libres, filles et garçons, pour la saison 2021-2022 :

Chez les filles :

	Nouvelles	%	Renouvellements	%	Mutations	%	Total
Football d'Animation	3 729	67,8%	1 580	28,7%	195	3,5%	5 504
U12F - U13F	1 668	49,9%	1 484	44,3%	194	5,8%	3 346
U14F - U15F	1 515	44,1%	1 590	46,3%	327	9,6%	3 432
U16F - U17F - U18F	711	28,2%	1 380	54,7%	433	17,1%	2 524

Chez les garçons :

	Nouvelles	%	Renouvellements	%	Mutations	%	Total
Football d'Animation	46 440	53,5%	36 342	41,9%	4 003	4,6%	67 680
U12 - U13	10 243	33%	17 946	57,8%	2 842	9,2%	31 031
U14 - U15	6 711	27,5%	14 183	58,2%	3 480	14,3%	24 374
U16 - U17	4 457	27,7%	8 409	52,3%	3 206	20%	16 072
U18 - U19	2 539	26,1%	4 923	50,6%	2 270	23,3%	9 732

Ces deux derniers tableaux confirment les constats effectués les saisons précédentes à savoir que le taux de renouvellement des licences au sens large (calculé en tenant compte des « Renouvellements » et des « Mutations »), augmente à mesure de l'âge des licenciés ; ainsi, sur les catégories d'âge [U7 ; U11], Filles et Garçons, ce taux est de 57,6% (contre 61,5% la saison dernière) alors qu'il est de 67,6% sur les catégories d'âge [U12 ; U15] (contre 82,4% en 2020-2021) et de 72,8% sur

les catégories [U16 ; U19] (contre 81% la saison dernière).

Ils permettent également d'affirmer, si besoin en était, que les nouvelles adhésions sont principalement enregistrées dans les petites catégories ; en effet, ces nouvelles adhésions sont au nombre de **62 080 sur les catégories [U6 ; U13], Filles et Garçons, soit 53,7% du nombre total de nouvelles adhésions pour la saison 2021-2022.**

La répartition des licences par catégorie

Les 290 048 licences enregistrées au titre de la saison 2021-2022 sont réparties comme suit :

- **257 633 licences « Praticants »** ; cette catégorie qui représente 88,8% de l'effectif total, est en augmentation par rapport à la saison précédente (+ 44 245 licences, soit + 20,7%) ; à ce stade, il convient de relever que si elle concerne l'ensemble des catégories de « Praticants » (à l'exception du Football d'Entreprise), cette augmentation n'est pas uniforme (cf. chapitre suivant).
- **28 514 licences « Encadrants »** ; le nombre de licences « Encadrants » enregistrées est en augmentation par rapport à la saison précédente (+ 2 212 licences, soit

+ 8,4%) ;

- **2 201 licences « Arbitres »** ; le nombre de licences « Arbitres » est en augmentation par rapport à la saison dernière (+ 321 licences, soit + 17,1%) ; si on peut se réjouir de cette augmentation, force est toutefois de constater que l'effectif « Arbitres » tel qu'il était avant la crise sanitaire, n'est pas reconstitué.
- **1 700 licences « Ayants Droit »** (dont 1 290 membres des Commissions et des Comités de Direction de la Ligue et des Districts et 410 Ayants Droit - catégorie regroupant les Délégués et Observateurs en arbitrage et les membres du personnel de la Ligue et des Districts).

CATEGORIES	SAISON 2020/2021 Fin de saison	SAISON 2021/2022 Fin de saison	Ecart en valeur absolue	Ecart en valeur relative
SENIORS	49519	53354	3835	7,7%
U19 - U18	8585	9732	1147	13,4%
U17 - U16	13694	16073	2379	17,4%
U15 - U14	21106	24374	3268	15,5%
U13 - U12	25384	31031	5647	22,2%
Football d'animation	67680	86785	19105	28,2%
Féminines	15534	19434	3900	25,1%
Total Libre	201502	240783	39281	19,5%
Foot d'Entreprise	2708	2636	-72	-2,7%
Loisirs	2961	4025	1064	35,9%
Futsal	5850	9771	3921	67,0%
Total Foot Diversifié	11519	16432	4913	42,7%
Fédérales	193	236	43	22,3%
Sous Contrat	174	182	8	4,6%
Total Praticants	213388	257633	44245	20,7%
Dirigeants	18872	20523	1651	8,7%
Dirigeantes	2940	3077	137	4,7%
Volontaires	0	395	395	0,0%
Animateurs	1131	1270	139	12,3%
Educateurs Fédéraux	2163	1987	-176	-8,1%
Techniques	1196	1262	66	5,2%
Total Encadrants	26302	28514	2212	8,4%
Arbitres	1880	2201	321	17,1%
Ayants Droit	1547	1700	153	9,9%
TOTAL GENERAL	243117	290048	46931	19,3%

Focus sur les licences pratiquants

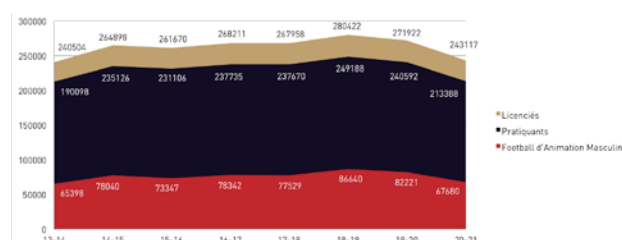
Le Football Libre

Au niveau global, le **Football Libre** compte **240 783 licences** enregistrées au titre de la saison 2021-2022 soit une augmentation de 19,5% par rapport à la saison dernière (+ 39 281 licences).

Eu égard au poids du Football d'Animation Masculin dans le Football Libre (plus du tiers de l'effectif total chaque saison ; 36% pour 2021-2022, soit 86 785 licenciés), l'évolution du nombre de licences enregistrées dans le Football Libre est fortement corrélée à celle du nombre de licences enregistrées dans le Football d'Animation Masculin, lequel **Football d'Animation Masculin connaît la plus forte augmentation tant en volume qu'en valeur relative pour cette saison 2021-2022** (+ 19 105 licenciés, soit 48,6% de l'augmentation totale du Football Libre).

Le graphique suivant traduit la très forte corrélation de l'évolution de l'effectif total et de l'effectif des Praticants avec celle de la catégorie du Football d'Animation Masculin.

Evolution comparative du nombre de licenciés/pratiquants/Football d'Animation Masculin



Les autres catégories enregistrent toutes une augmentation de leur effectif par rapport à la saison N-1 : de + 7,7% pour les Seniors à + 22,2% pour la catégorie [U12 ; U13].

S'agissant de la catégorie Seniors, il convient de souligner que c'est la première fois depuis de très nombreuses saisons que la pente de la courbe de l'évolution du nombre de licences enregistrées dans cette catégorie est positive. Dans le détail, on observe que toutes les « sous-catégories » Seniors sont en augmentation par rapport à la saison dernière : + 6,6% chez les Seniors-Vétérans (24 080 licenciés), + 7,9% chez les Seniors (26 272 licenciés) et + 16,8% chez les Seniors U20 (3 002 licenciés).

Le Football Féminin « Libre »

A l'issue de la saison 2021-2022, le nombre de licences enregistrées dans le **Football Féminin « Libre » s'élève à 19 434**, soit une augmentation de 25,1% par rapport à la saison précédente (+ 3 900 licenciées).

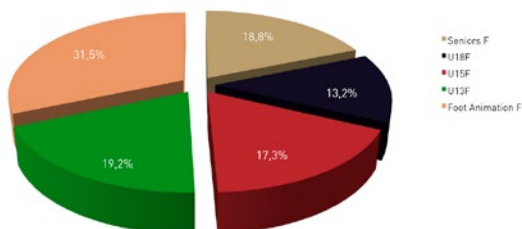
A ce stade, il faut noter que **l'effectif du Football Féminin Libre a triplé en 10 ans**, passant de 6 261 licenciées en 2012-2013 à 19 434 licenciées en 2021-2022. Cette croissance est sans nul doute le fruit de la politique volontariste du Comité de Direction de la Ligue en matière de développement du Football Féminin (politique symbolisée par l'opération « Football Féminin c'est déjà un but »).

Dans le détail, on observe, comme chez les garçons, que le Football d'Animation Féminin est la catégorie qui connaît la plus forte augmentation de son nombre de licenciées, tant en volume qu'en valeur relative : + 42,5%, soit + 1 823 licences.

Dans les autres catégories de jeunes, le nombre de licences augmente également : + 32,2% pour les [U12F ; U13F] (soit + 908 licences), + 19,9% pour les [U14F ; U15F] (soit + 559 licences), + 11,6% pour les [U16F ; U18F] (soit 268 licences) et + 10,3% pour les Seniors Féminines (+ 342 licences).

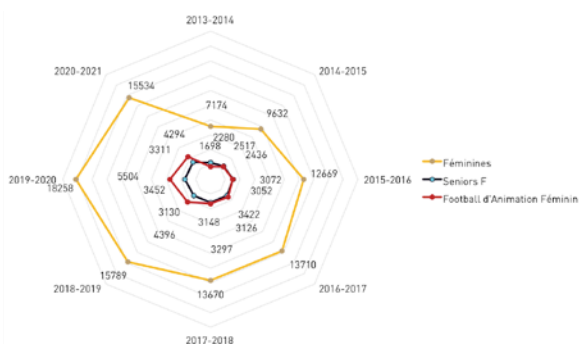
La hausse du nombre de licences enregistrées étant plus importante dans le Football d'Animation, le poids de la catégorie du Football d'Animation Féminin est en augmentation pour cette saison 2021-2022 (31,5% contre 27,6% en 2020-2021).

Répartition des licenciées sur la saison 2021-2022



On constate également, à l'aide du graphique en toile d'araignée ci-dessous, que la **base de la pyramide des âges du Football Féminin, constituée par le Football d'Animation, ne cesse de se solidifier** au fil de ces dernières saisons.

Féminines



Le Football Diversifié

Au niveau global, à l'instar du constat effectué pour le Football Libre, le nombre de licences enregistrées dans le Football Diversifié (16 432) augmente par rapport à la saison dernière : + 4 913 licences, soit + 42,7%.

Dans le détail, on observe que :

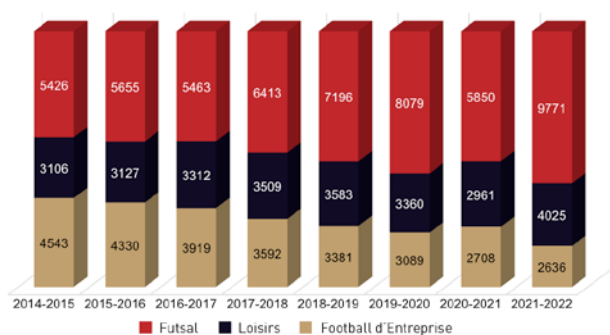
- Après une saison 2020-2021 marquée par une interdiction de sa pratique dès les premiers mois, le **Futsal a repris sa marche en avant et a atteint un nouveau record avec 9 771 licenciés** (+ 67% par rapport à la saison N-1, soit + 3 921 licenciés).

Etant observé que (i) le précédent record avait été établi au cours de la saison 2019-2020 avec 8 079 licenciés (soit + 20,9% par rapport au précédent record) et (ii) **l'effectif Futsal a plus que doublé en 10 ans**, passant de 4 178 licenciés en 2012-2013 à 9 771 licenciés en 2021-2022. Cette croissance exponentielle est à mettre en relation avec l'accompagnement de la Ligue en matière de développement de la pratique, notamment symbolisé par le plan de développement du Futsal adopté par l'Assemblée Générale de la Ligue du 07 novembre 2015 et l'opération « Top Futsal ».

Le Futsal conforte ainsi sa place de 1^{ère} discipline du Football Diversifié.

- Avec **4 025 licenciés, le Football Loisir atteint lui aussi un nouveau record** et creuse l'écart avec le Football d'Entreprise.
- Avec 2 636 licenciés, le Football d'Entreprise connaît une nouvelle diminution de son effectif : - 72 licenciés par rapport à la saison dernière (- 2,7%).

Évolution comparative des pratiques du football diversifié



Les pratiquants sous contrat

L'effectif des pratiquants sous contrat (joueurs fédéraux, joueurs sous contrat professionnel, etc.) est en augmentation par rapport à la saison dernière (418 en 2021-2022 contre 367 en 2020-2021).



La qualité reconnue de la formation au sein des clubs franciliens

Le nombre de joueurs franciliens ayant signé pour la première fois un contrat (professionnel, élite, stagiaire, aspirant, apprenti) dans un club à statut professionnel, le nombre de joueurs des catégories U13 à U19 ayant signé une licence amateur en faveur d'un club à statut professionnel possédant un centre de formation agréé, et par suite, le nombre de clubs franciliens bénéficiaires d'un ou plusieurs mutés supplémentaires au titre de l'article 164 des Règlements Généraux de la F.F.F., sont autant d'indicateurs de la qualité de la formation délivrée au sein des Ecoles de Football des clubs franciliens.

Ainsi, au titre de la saison 2021-2022, on relèvera que :

- **65 joueurs franciliens des catégories U13 à U19 ont signé une licence amateur en faveur d'un club à statut professionnel possédant un centre de formation agréé ;**
- **56 joueurs franciliens ont signé pour la première fois un contrat (professionnel, élite, stagiaire, aspirant, apprenti) dans un club à statut professionnel.**
- **24 clubs franciliens ont bénéficié d'un ou plusieurs joueurs mutés supplémentaires au titre de l'article 164.**

Etant observé qu'au cours de la saison 2021-2022, la Commission Fédérale des Règlements et Contentieux de la F.F.F. a traité 74 demandes d'application dudit article 164 et que certains clubs ont formulé plusieurs demandes.

Focus sur les encadrants

Au niveau global, on observe une augmentation du nombre de licences d'encadrants par rapport à la saison dernière : 28 514 licences en 2021-2022 contre 26 302 en 2020-2021, soit + 8,4% (+ 2 212 licences). Au-delà de cette augmentation par rapport à la saison précédente,

il convient de souligner qu'il s'agit d'un **record pour la catégorie « Encadrants »**.

Le ratio du nombre de licences « pratiquants » sur le nombre de licences « encadrants » est de 9,04 ce qui signifie qu'il y a **1 encadrant pour 9 pratiquants**.

La licence « Volontaire »

L'Assemblée Fédérale du 12 mars 2021 a décidé de la création d'un « niveau intermédiaire » à l'actuelle licence « Dirigeant », ayant pour but **d'identifier le plus grand nombre de personnes impliquées dans les clubs d'une manière ou d'une autre et de valoriser l'implication bénévole dans les clubs**.

Cette nouvelle licence, dénommée licence « Volontaire » et créée à compter de la saison 2021-2022, permet de souligner l'appartenance au club. Elle est réservée à toutes les fonctions non officielles au sein d'un club (parent accompagnateur, intendance, événementiel, buvette...etc.).

NB : s'il bénéficie de la couverture en assurance attachée à n'importe quelle licence, le titulaire d'une licence Volontaire ne peut pas être inscrit sur une feuille de match.

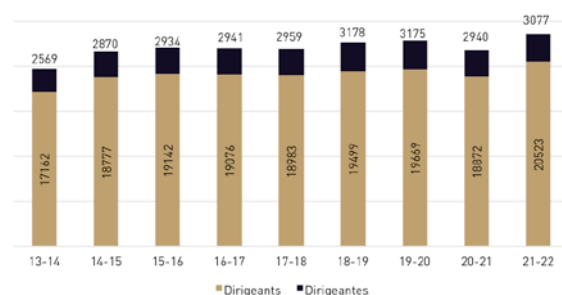
Au titre de la saison 2021-2022, la Ligue compte **395 Volontaires**.

Les Dirigeant(e)s

Au 30 juin 2022, le nombre de licences « Dirigeant(e) » enregistrées s'élève à 21 812 (18 872 licences chez les dirigeants et 2 940 chez les dirigeantes), soit une hausse de 8,2% par rapport à la saison dernière (+ 1 788 licences).

Dans le détail, on observe que les deux « sous-catégories » enregistrent une augmentation de leur effectif : + 8,7% chez les Dirigeants et + 4,7% chez les Dirigeantes.

Evolution du nombre de Dirigeant(e)s



Sur la période [2013 ; 2020], l'effectif des Dirigeant(e)s enregistre un taux de croissance moyen de 20,1%.

Les Educateurs

Avec 4 519 licenciés pour la saison 2021-2022, la pente de la courbe de l'évolution de l'effectif des Educateurs est très légèrement positive (+ 29 licenciés par rapport à la saison dernière, soit + 0,6%).

Dans le détail, on observe que les différentes catégories « Educateurs » ont évolué comme suit :

1. Les Animateurs Fédéraux (personnes titulaires d'une attestation de formation d'un module de formation d'Educateur Fédéral) ;

Avec 1 270 licenciés, l'effectif des Animateurs Fédéraux est en hausse de 12,3% (+ 139 licenciés) par rapport à la saison dernière.

Depuis la création de la licence Animateur Fédéral à l'aube de la saison 2015-2016, le nombre de licenciés de cette « sous-catégorie » a augmenté de 216,7% (+ 869 licenciés).

2. Les Educateurs Fédéraux (personnes titulaires d'un Certificat Fédéral) ;

Avec 1 987 licenciés pour la saison 2021-2022, l'effectif des Educateurs Fédéraux est en diminution par rapport à la saison dernière : - 176 licenciés, soit - 8,1%.

Si elle était contenue avant la création de la licence Animateur Fédéral, la baisse du nombre d'Educateurs Fédéraux est plus marquée sur la période [2015 ; 2022]. Ainsi, depuis la saison 2015-2016, le nombre de licenciés de cette « sous-catégorie » a diminué de 36,8% (- 1 158 licenciés).

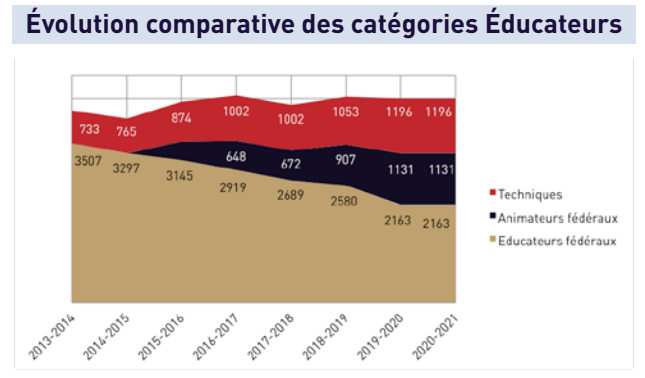
3. Les Educateurs ou Entraîneurs sous contrat ou bénévole (personnes titulaires d'un titre à finalité professionnelle) ;

Avec 1 262 licenciés pour la saison 2021-2022, l'effectif des Educateurs ou Entraîneurs sous contrat ou bénévole est en augmentation par rapport à la saison précédente (+ 5,2%, soit + 66 licenciés).

Sur la période [2015 ; 2022], l'effectif des Educateurs ou Entraîneurs sous contrat ou bénévole a augmenté de 388 unités (+ 44,4%).

Au niveau global, sur cette période [2015 ; 2022], on observe ainsi que la baisse du nombre d'Educateurs Fédéraux est plus que compensée par la hausse du nombre d'Animateurs Fédéraux et celle du nombre d'Educateurs ou Entraîneurs sous contrat ou bénévole.

Le graphique en aires empilées suivant montre l'évolution, sur la période [2015 ; 2022], de la catégorie « Educateurs » dans son ensemble et celle des différentes « sous-catégories ».



Focus sur les arbitres

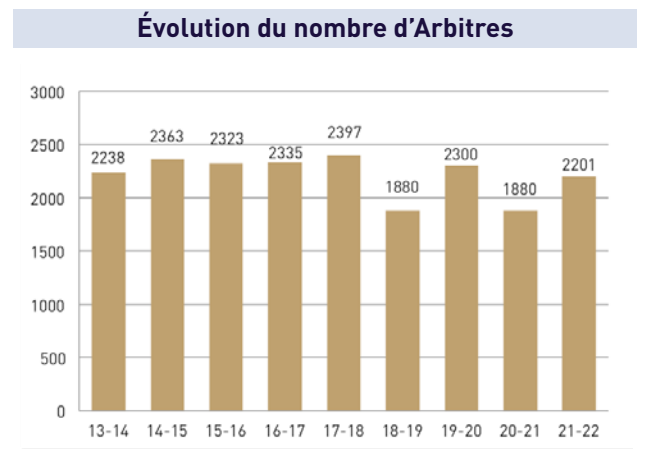
Au 30 juin 2022, la Ligue compte un effectif de 2 201 arbitres.

La répartition par type de licence au sein de cet effectif se présente comme suit :

- 1 502 renouvellements (68,2% de l'effectif global), soit une baisse de 9,5% par rapport à la saison dernière (158 arbitres franciliens n'ont pas renouvelé leur licence pour 2021-2022)
- 84 mutations (3,8%), soit une baisse de 44,4% par rapport à la saison dernière (- 67 arbitres)
- 615 nouveaux arbitres (28%) ;

Il n'est pas pertinent de rapporter ce nombre à celui de la saison dernière qui, faut-il le rappeler, a été très particulière à bien des égards. En revanche, il est intéressant de constater que le nombre de nouveaux arbitres est supérieur au nombre moyen de nouveaux arbitres sur la période [2017 ; 2020] (490 nouveaux arbitres en moyenne par saison).

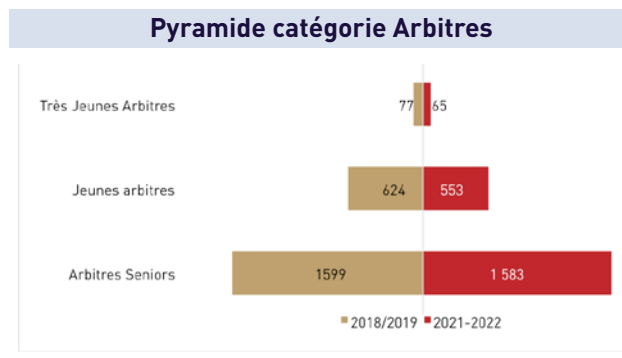
Si la courbe de l'effectif des arbitres retrouve une pente positive après avoir subi de plein fouet les effets de la crise sanitaire (+ 321 arbitres par rapport à la saison dernière, soit + 17,1%), il convient de relever que la marque de la saison 2021-2022 nous ramène 8 saisons en arrière (2 238 arbitres en 2013-2014).



La répartition de l'effectif par catégorie d'âge

La répartition des arbitres par catégorie d'âge, réalisée à partir du Règlement du Statut de l'Arbitrage, se présente comme suit pour la saison 2021-2022 :

- 65 très jeunes arbitres (13 à 14 ans)
- 553 jeunes arbitres (15 à 22 ans)
- 1 583 arbitres seniors (23 ans et plus)



La refonte du Statut de l'Arbitrage : un outil pour relancer la dynamique

Sur proposition du groupe de travail en charge de ce dossier, l'Assemblée Générale de la F.F.F. du 11 décembre 2021 a adopté un projet de refonte du Statut de l'Arbitrage (Annexe aux Règlements Généraux de la F.F.F.), lequel concerne tant l'organisation et le fonctionnement de l'arbitrage (Titre 1 du Statut de l'Arbitrage) que l'arbitre et son club (Titre 2 dudit Statut).

Concernant la partie « L'arbitre et son club », les principales évolutions qui visent notamment à favoriser la formation et la fidélisation des arbitres, sont les suivantes :

1. La valorisation des clubs formateurs d'arbitres :

- par une double comptabilisation de l'arbitre formé, après 2 saisons au club (art. 41),
- par l'allongement de la durée de la non-comptabilisation de ces arbitres dans leur club d'accueil en cas de démission : 4 saisons au lieu de 2 avant (article 35.4),
- par la mise en place d'un droit de mutation fixé par chaque entité en cas de démission (art. 35.5)

2. La valorisation des clubs qui arrivent à fidéliser leurs arbitres en leur permettant de comptabiliser pour une année supplémentaire, dans certaines conditions (art. 35.3 et 35 bis).

3. Le renforcement du rôle de l'arbitre au sein de son club (art. 36).
4. L'augmentation du nombre minimum d'arbitres imposé aux clubs évoluant dans les Championnats de L1 / L2, N1 / N2 / N3, et R1 / R2 / R3, ainsi qu'en D1 Féminine (art. 41).
6. Le renforcement du rôle du référent en arbitrage au sein de son club (art. 44).

Les Effectifs par District

Bien que créé depuis le 11 janvier 2019, le District PARISIEN fait officiellement son entrée dans le classement des Districts en fonction du nombre de licences enregistrées pour cette saison 2021-2022 (saison du début officiel des compétitions dans ce District). La première marque de ce District s'établit ainsi à 25 985 licences enregistrées.

Les Districts des HAUTS-DE-SEINE et du VAL DE MARNE qui ont été impactés par la création de ce 8^{ème} District, enregistrent mécaniquement une baisse de leur effectif à l'issue de la saison 2021-2022, respectivement de - 14,1% (- 5 446 licences) et - 4,4% (- 1 468 licences). Cette baisse est néanmoins limitée eu égard à la croissance globale des effectifs.

A contrario, le District de SEINE-SAINT-DENIS qui a lui aussi vu partir des clubs chez son voisin parisien, connaît une hausse de son effectif (+ 2 229 licences, soit + 6,4%).

En tête du classement, on retrouve le District des YVELINES avec 43 524 licences (+ 18,1% par rapport à

la saison dernière) devant les Districts de la SEINE-ET-MARNE (42 640 licences, soit +19,7%) et du VAL-D'OISE (38 661 licences, soit +19,6%). Ces trois Districts ont atteint un nouveau record de leur nombre de licences enregistrées au terme de la saison 2021-2022.

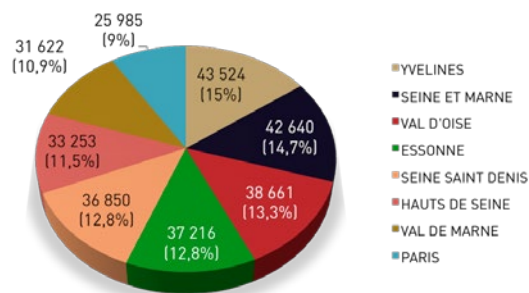
Avec 37 216 licences, le District de l'ESSONNE qui a vu son effectif augmenter de 19,5% par rapport à la saison N-1, a lui aussi battu son précédent record.



Côté évolution, on notera enfin que le District de la SEINE-ET-MARNE est celui qui enregistre la plus forte augmentation tant en volume (+ 7 019 licences) qu'en valeur relative (+ 19,7%) par rapport à la saison N-1.



Répartition par District du nombre total de licences enregistrées



NB : certaines licences étant rattachées uniquement à la Ligue (arbitres indépendants de Ligue, membres des Commissions Régionales, etc.), le total des Districts ne correspond pas au total de la Ligue.

La répartition des licences par district et par catégorie

CATEGORIES	77	78	91	92	93	94	95	75
Joueurs libres	32 690	33 638	29 558	24 815	28 367	24 532	29 287	18 462
<i>Dont Seniors</i>	9 501	8 421	7504	4 445	5 595	6 021	7 394	4 473
<i>Dont [U6; U13]</i>	16 148	17 925	15 572	14 106	16 224	13 107	15 671	9 063
Féminines	2 734	2 971	2 004	2 384	2 341	1 946	2 782	2 272
Foot d'Entreprise	49	358	124	921	192	580	165	247
Loisirs	714	617	520	416	101	183	462	1 012
Futsal	1 194	552	798	1 205	2 329	900	1 583	1 212
Total Praticants	37 381	38 136	33 004	29 741	33 330	28 141	34 279	23 205
Dirigeant(e)s	3 967	3 904	3 136	2 392	2 545	2 603	3 142	1 911
Volontaires	51	50	65	1	21	10	25	172
Animateurs & Educateurs	741	763	494	580	535	471	606	329
Total Encadrants	4 759	4 717	3 695	2 973	3 101	3 084	3 773	2 412
Arbitres	261	326	270	279	266	195	440	164
Divers*	239	345	247	260	153	202	169	204
TOTAL GENERAL	42 640	43 524	37 216	33 253	36 850	31 622	38 661	25 985

* Ayants droit, membres individuels, joueurs sans contrat (apprentis, aspirants, stagiaires) et licences fédérales.

La cartographie des Districts en quelques chiffres

- Le District PARISIEN, c'est 2 272 joueuses « Libre » représentant 9,8% de son effectif total, soit la plus forte proportion de pratiquantes « Libre » sur le territoire.
- Le District de SEINE-ET-MARNE, c'est 1 encadrant pour 8 pratiquants et 11,2% d'Encadrants dans son effectif total ; il s'agit là de la plus forte proportion sur le territoire.
- Le District des YVELINES, avec 17 925 licenciés dans les catégories [U6 ; U13], soit 15,2% de l'effectif total [U6 ; U13] de la Ligue, est celui qui compte le plus gros effectif dans ces catégories.
- Le District de l'ESSONNE, c'est 65 licenciés « Volontaire », soit 16,5% de l'effectif total de cette catégorie.
- Le District des HAUTS-DE-SEINE, c'est 29 741 pratiquants représentant 89,4% de son effectif total, soit l'un des Districts comptant, en proportion, le plus de joueurs/joueuses.
- Le District de la SEINE-SAINT-DENIS, avec 16 224 licenciés [U6 ; U13] représentant 48,7% de son effectif des pratiquants, est celui qui compte la plus forte proportion de jeunes pratiquants.
- Le District du VAL DE MARNE, avec 580 licenciés Football d'Entreprise, c'est 22% de l'effectif total de cette catégorie sur le territoire de la Ligue (seul le District des HAUTS-DE-SEINE fait mieux avec 35%).
- Le District du VAL-D'OISE, avec 440 arbitres (soit 20% de l'effectif total), est le District comptant le plus grand nombre d'arbitres.

La Ligue Paris Ile-de-France au niveau national

Pour ce qui concerne le classement des Ligues Régionales en fonction du nombre de licences enregistrées, la Ligue conforte plus que jamais sa place en tête du classement, devant les Ligues AUVERGNE-RHONE-ALPES (255 040 licences) et HAUTS-DE-FRANCE (234 799 licences) qui complètent le podium.

Tant en volume qu'en valeur relative, la Ligue est celle qui enregistre la plus forte progression par rapport à la saison précédente. Comme exposé précédemment, l'écart avec ses « poursuivantes » se creuse : + 35 008 licences par rapport à la Ligue AUVERGNE-RHONE-ALPES en 2021-2022 contre + 14 644 licences en 2020-2021, et + 55 249 licences par rapport à la Ligue des HAUTS-DE-FRANCE en 2021-2022 contre + 35 389 en 2020-2021.

Pour ce qui concerne la contribution de la Ligue à l'augmentation de l'effectif global, on observe que **20,6% des licences supplémentaires enregistrées sur le territoire national se situent en Ile-de-France.**

Enfin, il convient de relever que **le poids de la Ligue dans l'effectif global augmente** de 0,8 point par rapport à la saison N-1, la Ligue regroupant **13,6% des licenciés de la F.F.F.** (contre 12,8% en 2020-2021).

Ligues Régionales	2020-2021	2021-2022	Ecart en volume	Ecart relatif
PARIS ILE DE FRANCE	243 117	290 048	46 931	19,3%
AUVERGNE-RHONE-ALPES	228 473	255 040	26 567	11,6%
HAUTS-DE-FRANCE	207 728	234 799	27 071	13,0%
GRAND EST	189 233	208 050	18 817	9,9%
NOUVELLE-AQUITAINE	169 293	188 761	19 468	11,5%
PAYS DE LA LOIRE	154 203	167 257	13 054	8,5%
OCCITANIE	145 240	164 584	19 344	13,3%
BRETAGNE	137 074	146 573	9 499	6,9%
MEDITERRANEE	102 057	117 417	15 360	15,1%
NORMANDIE	97 873	111 386	13 513	13,8%
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE	86 026	95 593	9 567	11,1%
CENTRE-VAL DE LOIRE	74 343	82 920	8 577	11,5%
Ligues Ultra-Marines	58 014	55 944	-2 070	-3,6%
CORSE	8 254	9 718	1 464	17,7%
FEDERATION FRANCAISE DE FOOTBALL	3 236	3 535	299	9,2%
	1 904 164	2 131 625	227 461	11,9%

La Ligue au niveau des plus grandes Fédérations Sportives

En se rapprochant de la barre des 300 000 licences, la Ligue se situe presque au niveau de la Fédération Française de Rugby qui, au terme de la saison 2021-2022, comptait 303 048 licenciés répartis sur l'ensemble du territoire national, et intègre le top 10 du classement des Fédérations Sportives Agréées.

Les travaux du Comité Directeur

Placé sous l'autorité de son Président Jamel Sandjak, le Comité Directeur, composé de 23 membres dont 8 membres de droit (les Présidents des Districts) et dont 5 femmes¹, administre et gère les compétitions se déroulant sur le territoire francilien en privilégiant l'accompagnement des clubs pour leur permettre de tenir leurs rencontres dans les meilleures conditions (organisation, sécurité, etc.), soutient les clubs dans leur structuration, concourt au développement des différentes pratiques, et participe activement à la formation de tous les acteurs du football.

Au-delà de ses prérogatives résultant de sa qualité d'organe déconcentré de la F.F.F., le Comité Directeur met en œuvre des actions propres au territoire régional, notamment en matière socio-éducative.

¹ Seule Ligue ayant atteint les 25% de femmes au sein de son Comité Directeur lors de la mandature 2016-2020, la féminisation du Comité Directeur s'est étendue aux Ligues NOUVELLE AQUITAINE, OCCITANIE et MEDITERRANEE pour la mandature 2020-2024.

Afin de débattre des orientations à prendre et des différents sujets et actions à mettre en œuvre, des réunions des organes de direction ont été organisées ; le Comité Directeur s'est ainsi réuni dans sa configuration plénière, en présentiel, en format hybride (présentiel pour les uns et distanciel pour les autres) ou par voie électronique, à 11 reprises au cours de cette saison 2021-2022 tandis que 6 réunions « Président de Ligue – Présidents de District » ont également été organisées sur la période afin d'assurer le maillage de la politique régionale.

Nous vous présentons ci-après quelques illustrations des travaux menés et autres décisions prises par le Comité Directeur en 2021-2022 :

La création d'une Commission de Conciliation

La Commission de Conciliation constitue un nouveau volet de la politique de la Ligue en matière d'accompagnement des clubs ; elle est notamment chargée d'une mission de conciliation dans les conflits opposant les clubs entre eux ou les membres d'un même club entre eux, et a pour objectif de rapprocher les parties en vue d'une résolution amiable des litiges, et ce, avant l'intervention des « traditionnelles » Commissions sportives.

La refonte de la Commission Régionale de Prévention Médiation Education

Le Comité Directeur a adopté un projet de refonte de la Commission Régionale de Prévention Médiation Education, lequel projet *(i)* vise à redéfinir son organisation et ses missions afin de revenir au plus près de son esprit originel et de replacer le curseur sur l'éducatif, et *(iii)* prévoit notamment la création d'une Commission Permanente, animée par le Secrétaire Général, et des Pôles suivants :

- Pôle Prévention & Médiation, piloté par Philippe COUCHOUX
- Pôle Accompagnement des Clubs, piloté par François CHARRASSE
- Pôle Education, Citoyenneté & Prospective, piloté par Joëlle MONLOUIS

La CRPME 2.0 débutera ses travaux sur la saison 2022-2023.

La désignation de délégués dans le cadre du Dispositif Global de Prévention

A l'instar de ce qui a été fait lors des trois précédentes saisons, le Comité a décidé de reconduire la désignation, à la charge de la Ligue, de délégués sur le Championnat U18 R1 et sur le Championnat Seniors de R1 ; dans ce dernier cas, la désignation à la charge de la Ligue ne concernait que 2 matchs au choix du club sur l'ensemble de la saison 2021-2022.

L'accompagnement des Districts

Le Comité a décidé d'accompagner financièrement des projets de développement qui pouvaient être présentés par les Districts franciliens. Dans ce cadre-là, deux Districts ont présenté un projet qui a été validé par le Comité Directeur :

- District de SEINE-ET-MARNE : projet d'accompagnement des clubs à la suite du COVID (Fonds d'Aide au Football Seine-et-Marnais),
- District des HAUTS-DE-SEINE : projet de « journée des féminines ».

Le maintien des tarifs

(i) Après des saisons 2019-2020 et 2020-2021 marquées par la pandémie du COVID-19, et une saison 2021-2022 placée sous le signe de la reprise d'activité, et dans un contexte économique fragile et tendu, *(iii)* tenant compte de l'augmentation exponentielle du nombre de licenciés, et *(iiii)* soucieux de ne pas fragiliser l'équilibre des clubs par un alourdissement de leurs charges en cette période post crise sanitaire, le Comité Directeur a décidé de maintenir, pour la saison 2022-2023, les tarifs à leur niveau de la saison 2021-2022, étant rappelé **qu'en dehors des variables exogènes, les tarifs n'ont pas augmenté depuis 2012.**

L'assurance licence

Conformément aux dispositions légales (article L321-1 du Code du Sport) et réglementaires (article 32 des Règlements Généraux de la F.F.F.), la Ligue doit souscrire au bénéfice de ses clubs et licenciés un contrat d'assurance collectif ayant pour objet de proposer, avec la licence, un certain nombre de garanties en cas d'accident, dommages corporels ou sinistre survenant à l'occasion de la pratique sportive.

En outre, l'article L321-4 du Code du Sport a été modifié

par suite de l'adoption de la Loi n°2022-296 du 02 mars 2022 visant à démocratiser le sport en France ; cette modification a instauré une nouvelle obligation en matière de garanties devant être proposées aux licenciés, ces nouvelles garanties concernant un accompagnement juridique et psychologique ainsi qu'une prise en charge des frais de procédure engagés par les victimes de violences sexuelles, physiques et psychologiques dans le cadre de leur pratique sportive.

Le Comité Directeur a décidé de *(i)* renouveler, à compter du 1^{er} juillet 2022 et pour une durée de 3 ans, le contrat « Responsabilité Civile avec extension Accidents Corporels », souscrit auprès de GENERALI par l'intermédiaire de GENERALI#SPORTS, avec un niveau de prime stable sur la période (2 € par licence pour 2022-2023, 2,03 € par licence pour 2023-2024 et 2,06 € par licence pour 2024-2025), et *(ii)* souscrire, à compter du 1^{er} juillet 2022, un contrat de Protection Juridique « Intégrité des licenciés » auprès de CFDP Assurances, par l'intermédiaire de GENERALI#SPORTS.

La désignation de référents régionaux « nouvelles pratiques »

S'inscrivant dans le cadre du développement des nouvelles pratiques qui est un enjeu majeur du projet sportif fédéral « Performances 2024 », et afin de s'associer à la mise en place des plans de développement de ces nouvelles pratiques (Beach-Soccer, E-foot, Fitfoot, Foot5, Foot en Marchant, Futnet, Golf Foot), la Ligue, en concertation avec ses Districts, a identifié un référent régional pour chacune des nouvelles pratiques précitées :

- Beach-Soccer : Laurane CAPRICE (membre du Conseil Consultatif de la Jeunesse de la Ligue)
- E-Foot : Joelle MONLOUIS (Vice-présidente de la Ligue)
- Fitfoot : Issa BAKHAYOKHO (élu au titre de représentant du Football Diversifié au Comité Directeur du District de SEINE-SAINT-DENIS)
- Foot5 : Yannis ZERRAD
- Foot en marchant : Rafik MASMOUDI (élu au titre de médecin au Comité Directeur du District des HAUTS-DE-SEINE)
- Futnet : Jérémie VANIER (arbitre officiel)
- Golf Foot : Christian PORNIN (membre du Comité Directeur de Ligue)

La politique sportive

L'évolution du Championnat Régional U15

A l'instar de ce qui a été décidé la saison dernière pour le Championnat U 17 Régional, et soucieux de *(i)* proposer une offre de pratique toujours plus attractive et plus en adéquation avec les attentes des clubs et licenciés, et *(ii)* élargir cette offre de pratique au plus grand nombre, le Comité Directeur a décidé de faire évoluer cette épreuve et de créer un véritable Championnat Régional avec 2 divisions à compter de la saison 2023-2024, l'affectation des équipes en R1 se faisant sur la base du classement 2022-2023 des clubs dans le Critérium U15 Régional.

Le Challenge National E-Foot

A l'image du format des autres compétitions nationales, le Challenge National E-Foot a été organisé en trois

phases comme suit :

- Phases départementales organisées par les Districts, qui réunissent les représentants des clubs
- Phases régionales organisées par les Ligues, qui organisent un événement réunissant les vainqueurs départementaux
- Finales nationales organisées par la F.F.F., où les vainqueurs de chaque Ligue se sont affrontés à Clairefontaine.

Si elle avait été timide la saison passée, la participation des Districts a été nettement plus importante pour 2021-2022 (141 joueurs représentant 6 Districts contre 49 joueurs représentant 2 Districts en 2020-2021). La phase régionale regroupant 16 joueurs issus des phases départementales, a été organisée du 05 au 22 avril 2022.

Vainqueur de la phase régionale, Ilies ENOTIADES (ES PARISIENNE 18 FUTSAL) a représenté la Ligue lors des Finales Nationales.

Les modifications réglementaires

- Les modalités de contrôle d'identité précisées (article 8.1 du Règlement Sportif Général).

Le Comité Directeur a apporté une précision sur les modalités de contrôle d'identité des joueurs et ce, afin de permettre de *(i)* légitimer les demandes de contrôle visuel formulées par certains clubs, et *(ii)* limiter les problématiques liés à la non-inscription de joueurs sur la Feuille de Match Informatisée (le fait d'effectuer un contrôle visuel des joueurs avant match permettant de se rendre compte si un joueur n'a pas été inscrit sur la feuille de match).

- L'adoption d'une disposition visant à éviter des déplacements aux clubs (articles 10.6 et 20.6 du Règlement Sportif Général).

Dans un contexte économique toujours plus tendu (hausse du prix des carburants), et afin de prendre en compte les « nouveaux » enjeux environnementaux dans le cadre de la gestion des compétitions, le Comité Directeur a décidé d'adopter une disposition visant à éviter un déplacement à un club lorsque soit son adversaire a déclaré forfait hors délai, soit l'indisponibilité du terrain a été déclarée tardivement, ce qui ne permet pas à la Ligue de l'enregistrer et de modifier l'agenda.

- La modification de la plage horaire pour le coup d'envoi des rencontres des Championnats Féminins Libres (Jeunes et Seniors) et du Championnat U20 (article 6 du Règlement de la compétition).

Au regard des souhaits exprimés par les clubs, et afin de leur permettre d'optimiser l'occupation des terrains, il a été décidé d'élargir la plage horaire pour le coup d'envoi des rencontres de ces Championnats. Une nouvelle disposition réglementaire a également été ajoutée ; elle vise à rappeler le principe selon lequel une modification d'horaire ne nécessite pas l'accord du club visiteur dès lors que *(i)* le nouvel horaire se situe dans la plage horaire, et *(ii)* la demande de modification intervient au plus tard le mardi précédent le match.

- L'augmentation du niveau d'exigence en matière de sécurité des rencontres comptant pour le dernier tour régional de la Coupe Nationale Futsal (obligation de proposer une installation avec une tribune).
- L'adoption d'un Règlement pour la phase préliminaire régionale du Challenge National Futsal. Dans le prolongement de la décision de l'Assemblée Fédérale du 11 décembre 2021 relative à la création

d'une nouvelle compétition à savoir le Challenge National Féminin Futsal, le Comité Directeur a adopté, comme pour les autres Coupes Nationales comportant une phase préliminaire régionale, un Règlement spécifique afin notamment de (i) identifier les clubs autorisés à participer à cette épreuve, et (ii) arrêter la formule choisie pour cette phase préliminaire régionale (matches à élimination directe).

Les travaux des Commissions Régionales

Les Commissions Régionales dont les membres sont nommés par le Comité Directeur – *pour 1 saison sauf pour les Commissions disciplinaires et la Commission du Contrôle des Clubs dont les membres sont nommés respectivement pour 4 ans et pour la durée du mandat du Comité Directeur* –, sont chargées d'assister ledit Comité dans le fonctionnement de la Ligue. L'organisation et le suivi des Compétitions, le développement des pratiques, l'accompagnement des clubs, la formation, etc. sont les différents domaines sur lesquels elles peuvent intervenir.

Les données remarquables des Commissions Régionales 2021-2022

- 300 bénévoles
- 25 387 heures de travail
- Près de 508 réunions
- 15722 matchs officiels gérés par les Commissions sportives

Comme chaque saison, il est fait un focus sur quelques Commissions Régionales et ce, afin de vous permettre de mieux appréhender la nature et l'importance de leurs travaux.

Le Département Education, Prévention, Formation

La Commission Régionale de Prévention Médiation Education (C.R.P.M.E.)

Autre outil opérationnel du Plan Régional de Prévention, la Commission Régionale de Prévention Médiation Education (C.R.P.M.E.) – *qui est déclinée au niveau des Districts avec les C.D.P.M.E.* – a notamment pour objectifs de lutter efficacement contre les dérives et violences commises sur les terrains en analysant les causes des problèmes constatés, assurer une médiation entre les clubs, anticiper et prévenir, apporter des conseils aux clubs dans l'organisation de leurs rencontres et dans leur fonctionnement au quotidien et les accompagner.

Bilan d'activité de la C.R.P.M.E. pour 2021-2022

- 18 réunions de la Commission
- Intervention de la Commission lors de la réunion des clubs participant aux Championnats Seniors de N3 et R1 du 04 septembre 2021 afin d'effectuer un rappel des principes du Dispositif Global de Prévention
- 30 rendez-vous clubs pour l'organisation de matchs sensibles
- 5 accompagnements de clubs franciliens (réunion de cadrage et présence des membres sur les rencontres) dans l'organisation de matchs de Coupe de France, Coupe GAMBARDELLA et Coupe Nationale Futsal
- Organisation de 3 réunions avec les clubs pour la préparation des Finales des Coupes de PARIS CREDIT MUTUEL IDF (Futsal, Jeunes, Féminines et Seniors)

Dans la perspective de l'évolution des rôles et missions de la Commission (cf. ci-dessus), ses membres ont participé, le 23 octobre 2021, à une formation « Prévention de la Radicalisation » organisée à l'initiative de la Région Ile-de-France.

Au programme de cette formation :

- Approche théorique de la radicalisation et de ses mécanismes
- Déceler les signes et comment alerter.

La Permanence Téléphonique Week-end

Autre outil du Plan Régional de Prévention : la Permanence Téléphonique Week-end.

Cet outil permet aux clubs d'être en relation avec un élu ou un Commissaire de la Ligue le week-end, au cœur de leur activité, afin d'être conseillés, aidés, et accompagnés lors de situations conflictuelles, imprévues, inhabituelles, etc.

Au titre de la saison 2021-2022, sur chaque week-end de compétitions entre les 04 et 05 septembre 2021 et les 18 et 19 juin 2022, se sont tenues 40 Permanences téléphoniques.

La cellule COVID

Créée dans le cadre de la reprise d'activité au début de la saison 2020-2021, la Cellule COVID, composée d'un Référent régional et de Référents départementaux (1 par District), a encore été active lors de cette saison 2021-2022 afin d'accompagner les clubs dans la mise en œuvre du protocole de reprise d'activité des compétitions régionales et départementales édictées par la F.F.F..

Afin d'assurer une uniformisation des pratiques sur le territoire, une réunion de coordination des Référénts COVID Ligue et Districts a eu lieu le vendredi 04 février 2022 en visioconférence ; cette réunion a permis de (i) échanger sur les évolutions du protocole de reprise des compétitions et leurs conséquences sur la gestion des compétitions, et (ii) uniformiser les pratiques sur le territoire (traitement des demandes de report de matchs, etc.).

La Commission Régionale de Gestion et Formation des Délégués

La Commission Régionale de Gestion et Formation des Délégués (C.R.G.F.D.) assure la désignation et le suivi des délégués officiels et la formation des candidats à la fonction de délégué.

Ce qu'il faut retenir de la saison 2021-2022 de la C.R.G.F.D. :

- 6 réunions plénières
- 1 recyclage des délégués officiels (le 03 septembre 2021)

- 46 délégués L.F.P., F.F.F. et L.P.I.F.F.
- 12 nouveaux délégués stagiaires formés (les 23 et 30 septembre 2021)
- 20 accompagnements de délégués stagiaires
NB : outre leur formation initiale, les délégués stagiaires font l'objet d'un accompagnement spécifique par un membre de la Commission lors de leurs premières désignations.
- 634 matchs couverts dont 165 matchs sensibles
- Participation aux travaux de la C.R.P.M.E. (28 réunions en visioconférence et 3 réunions sur site dans le cadre de rencontres de Coupe de France)

Enfin, il convient de relever qu'à l'issue de la saison 2021-2022, 3 délégués franciliens ont été promus en qualité de délégué de la F.F.F., 2 autres accèdent au National 1 et un autre est promu à la Ligue de Football Professionnel. Ses résultats viennent illustrer l'excellent travail de formation et d'accompagnement de la C.R.G.F.D..

Le Département Gestion et Suivi des Compétitions

Les Commissions Disciplinaires

La Commission Régionale de Discipline et la Commission Régionale d'Appel traitent respectivement :

- en première instance, les dossiers disciplinaires relatifs aux rencontres de compétitions régionales (ou de phases régionales des compétitions nationales) et les dossiers transmis par d'autres Commissions telles que la Commission Régionale des Statuts et Règlements et du Contrôle des Mutations (notamment à la suite de la découverte d'une falsification dans la procédure de demande de licence),
- en appel et dernier ressort, les contestations de :
 - Les décisions de la Commission Régionale de Discipline relatives à :
 - * Sanctions individuelles : suspensions individuelles inférieures à 1 an,
 - * Sanctions collectives : match perdu, retrait de points avec sursis ou suspension de terrain,
 - Les décisions des Commissions Départementales de Discipline des Districts relatives à :
 - * Sanctions individuelles : suspensions individuelles supérieures ou égales à 1 an,
 - * Sanctions collectives : retrait ferme de point(s), rétrogradation, mise hors compétition, interdiction d'engagement ou radiation.

Pour faire face à une judiciarisation croissante dans un contexte réglementaire qui évolue constamment, la Ligue a organisé, le 14 mars 2022 en son siège, un recyclage à l'attention de ses membres des Commissions Disciplinaires ; dispensée par un Cabinet d'avocats expert dans l'industrie du sport et les institutions sportives, cette formation avait notamment pour but de rappeler les bonnes pratiques disciplinaires.

La saison 2021-2022 des Commissions Disciplinaires en quelques chiffres :

- Sur les 15 722 matchs de compétitions régionales disputés sur la saison 2021-2022, 279 ont été le théâtre d'incidents tels que définis aux articles 6 (comportement grossier/injurieux) à 13 (acte de brutalité) du Barème indicatif disciplinaire, soit 1,8% des matchs.
- 72 réunions (53 pour la Commission Régionale de Discipline et 19 pour la Commission Régionale d'Appel).
- 90 dossiers ont fait l'objet d'une procédure d'instruction par la Commission Régionale de Discipline dans le respect des dispositions de l'article 3.3.2 du Règlement Disciplinaire.
- 74 dossiers ont été traités par la Commission Régionale d'Appel, étant observé que (i) 9 n'ont pas fait l'objet d'un examen au fond (notamment pour cause d'irrecevabilité de l'appel en la forme), et (ii) ladite Commission doit encore traiter 27 autres dossiers de la saison 2021-2022 sur la saison suivante (non comptabilisés dans les 74 dossiers traités).

La Commission Régionale des Statuts et Règlements et du Contrôle des Mutations

La Commission Régionale des Statuts et Règlements et du Contrôle des Mutations (C.R.S.R.C.M.) s'est réunie à 53 reprises au cours de la saison 2021-2022 afin d'étudier les dossiers relatifs aux changements de club (oppositions au changement de club, demande d'accord club quitté, etc.) et à la délivrance d'une licence, aux litiges réglementaires consécutifs aux rencontres de compétitions organisées par la Ligue (réserves, réclamations, demandes d'évocation), et les demandes d'homologation de tournois organisés par les clubs.

Le tableau suivant présente le bilan chiffré de l'activité de cette Commission.

	JEUNES		SENIORS		TOTAL	
	2018-2019	2021-2022	2018-2019	2021-2022	2018-2019	2021-2022
Dossiers relatifs aux licences	264	357	199	293	463	650
Oppositions	618	492	415	337	1 033	829
Réserves et Réclamations	63	52	78	112	141	164
Demandes d'Evocation	29	41	82	113	111	154
Auditions	6	6	15	14	21	20
Tournois	20	15	2	3	22	18
Total	1 000	963	791	872	1 791	1 835

En outre, afin d'accompagner au mieux les clubs, la C.R.S.R.C.M. a répondu aux **46 demandes de précisions réglementaires** des clubs (notamment sur les modalités de purge des suspensions).

Le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes

Le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes est une configuration restreinte du Comité de Direction de la Ligue dont l'objet est de statuer en appel sur les contestations des décisions prononcées dans le cadre d'une procédure réglementaire par les Commissions de la Ligue ou par les Comités de Direction et Commissions

d'Appel réglementaire des Districts.

Données chiffrées de la saison 2021-2022

- 21 réunions
- 101 dossiers traités, étant observé que (i) 23 dossiers n'ont pas fait l'objet d'un examen au fond (notamment pour cause d'irrecevabilité en la forme), et (ii) 22 dossiers de la saison 2021-2022 seront traités sur la saison suivante (non comptabilisés dans les 101 dossiers)
- 19 dossiers relatifs à un litige portant sur un Championnat de District

Le Département Gestion Financière Solidaire

La Commission Régionale des Finances et du F.A.F.A.

La Commission des Finances et du F.A.F.A. étudie les dossiers « Fonds d'Aide au Football Amateur » (F.A.F.A.) relatifs aux chapitres « Emploi », « Equipements » et « Transport », présentés par les clubs ou collectivités, sous couvert des Districts.

D'une manière générale, elle émet un avis sur le financement des dossiers et, en cas d'avis favorable, communique les dossiers à la Commission Fédérale du F.A.F.A. pour décision finale quant à l'attribution de la subvention.

Le volet « formation » est quant à lui géré respectivement par la Ligue (pour le dispositif des bons de formation) et l'Institut de Formation du Football (pour le dispositif de bourse de formation).

Etant rappelé que :

- Le dispositif des bons de formation permet de financer des formations modulaires d'éducateurs (modules des Certificats Fédéraux de Football, modules complémentaires – Gardien de But, etc.), d'arbitres et de dirigeants, et des formations continues de niveaux 3 et 4 des éducateurs.
- Le dispositif de bourse de formation permet de financer des formations permettant la délivrance d'un Titre à Finalité Professionnelle (B.M.F., B.E.F., etc.).

Pour la période 2021-2024, le Bureau Exécutif de la Ligue du Football Amateur a défini les orientations suivantes pour les dispositifs F.A.F.A. chapitres « Equipements » et « Transport » :

- Décentralisation de l'instruction et de la validation d'un grand nombre de projets,
- Définition par les instances des plafonds de financement pour chaque nature de projet,
- Définition d'un seuil plancher à 1 500 € d'aide pour chaque nature de projet,
- Abondement de 30 000 € supplémentaires pour la couverture des terrains pour les natures de projets Futsal et Beach Soccer,
- Possibilité de financer à hauteur de 15 000 € la mise en place d'un revêtement de Futsal intérieur,
- Augmentation du plafond de subventionnement fédéral pour l'achat de mini-bus Volkswagen à 25 000 €.

Par suite, sur proposition de la Commission des Finances et du F.A.F.A., le Comité Directeur de Ligue a arrêté un schéma territorial pour le F.A.F.A. « Equipements », duquel il ressort notamment que le financement de terrains synthétiques est une priorité régionale.

Le F.A.F.A. en Ile-de-France – saison 2021-2022

- Une enveloppe régionale de 898 000 € pour le financement des dossiers relatifs aux chapitres « Equipements » et « Transport »

NB : l'enveloppe du chapitre « Equipements » (753 000 €) a été utilisée pour le financement de dossiers du chapitre « Transport » (lequel chapitre disposait initialement d'une enveloppe de 145 000 €)

- 29 dossiers « Equipements » cofinancés à hauteur de 672 400 €, dont :
 - . 14 dossiers relatifs à des projets de terrain synthétique (création et changement de moquette)
 - . 8 dossiers relatifs à des projets d'éclairage
 - 16 dossiers « Transport » cofinancés à hauteur de 249 690 €
 - 2 533 bons de formation distribués dont :
 - . 1 936 bons « éducateur »
 - . 567 bons « arbitre »
 - . 30 bons « dirigeant »
- Soit 63 325 € d'aide à la formation
- 155 bourses de formation attribuées pour un montant total de 146 450 €, dont :
 - . 58 dossiers relatifs à la formation en apprentissage (pour un montant de 31 450 €).
 - 11 dossiers « Emploi » cofinancés à hauteur de 67 000 €, dont :
 - . 3 dossiers relatifs au financement d'un poste de « responsable administratif »
 - . 7 dossiers relatifs au financement d'un poste de « responsable sportif »
 - . 1 dossier relatif au financement d'un poste de « responsable administratif et sportif »

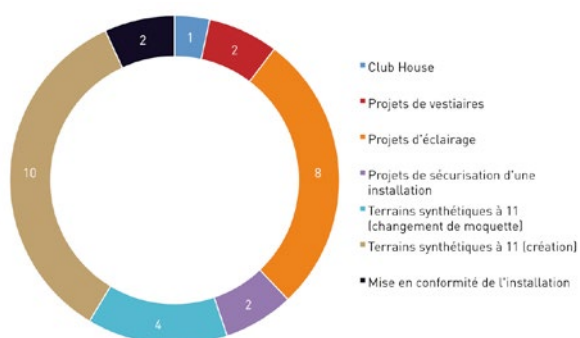
Répartition des subventions allouées au titre du chapitre « Equipements » sur le territoire

District	Nb de dossiers subventionnés	Subvention allouée dans l'enveloppe
77	4	135 000,00 €
78	3	95 000,00 €
91	5	80 000,00 €
92	2	60 000,00 €
93	6	170 000,00 €
94	2	30 000,00 €
95	7	102 400,00 €
TOTAL	29	672 400,00 €

Répartition des subventions allouées au titre du chapitre « Transport » sur le territoire

District	Nb de dossiers subventionnés	Subvention allouée
77	1	16 800,00 €
77	2	26 690,00 €
78	1	15 000,00 €
91	3	45 000,00 €
92	1	11 200,00 €
93	6	90 000,00 €
94	2	30 000,00 €
95	1	15 000,00 €
TOTAL	16	249 690,00 €

Répartition des dossiers « Equipements » cofinancés par nature de projet



La consultation des acteurs

Afin d'inscrire dans le marbre le fait que les clubs sont au centre des préoccupations de la Ligue, le Collège des Présidents de Club est devenu un organe statutaire depuis la réforme de 2015 (Assemblée Générale Extraordinaire du 09 décembre 2015).

Dans ce cadre-là, diverses réunions de cet organe statutaire sont organisées chaque saison.

De même, en application du principe directeur de la politique de la Ligue, en fonction de la nature du projet de réforme, des réunions avec les clubs concernés sont organisées à des fins de consultation des acteurs directement intéressés.

Au cours de cette saison 2021-2022, ont été organisées les réunions suivantes :

- **Le 16 octobre 2021**, réunion du Collège des Présidents de Club ;

Ont notamment été abordés les points suivants lors de cette réunion :

- . Réflexion sur la création d'un véritable Championnat Régional U15,

- . Information expérimentation des pratiques U13 et U6/U7,
- . Information sur le F.A.F.A. 2021-2022,
- . Les conditions de la reprise d'activités.

- **Les 04 et 25 avril 2022**, réunion avec les clubs participant aux Championnats de N3 et R1 et réunion du Collège des Présidents de Club ;

Ces réunions avaient pour objet de présenter les projets de réforme de la pyramide des Championnats Nationaux Seniors Masculins et de recueillir l'avis des clubs sur ces projets.

Les clubs ayant participé à ces deux réunions se sont réjouis du retour à un véritable Championnat National pour le N3 tout en étant très circonspects quant à l'adoption d'une réforme qui conduirait à une réduction substantielle du nombre de clubs évoluant dans les Championnats Nationaux ; dès lors, les clubs ont privilégié le projet de pyramide « 1 poule de N1, 3 poules de N2 et 8 poules de N3 ».

Lors de la réunion du Collège des Présidents de Club, a également été abordée la question de la réduction du nombre de mutés chez les jeunes (passage de 6 à 4 mutés pouvant être inscrits sur une feuille de match) pour laquelle une majorité des membres du Collège a exprimé un avis favorable.

Focus sur la réforme des Championnats Nationaux Seniors Masculins

L'Assemblée Fédérale du 18 juin 2022 a adopté une réforme des Championnats Nationaux Seniors Masculins au terme de laquelle la pyramide se présentera comme suit :

- Championnat de National 1 : 1 groupe de 18 équipes
- Championnat de National 2 : 3 groupes de 16 équipes chacun
- Championnat de National 3 : 8 groupes de 14 équipes chacun

Actuellement géré par les Ligues Régionales (à l'exception du groupe Corse/Méditerranée), le Championnat National 3 sera organisé directement par la F.F.F. à compter de la saison 2023-2024.

Nous vous proposons de découvrir ci-après les conséquences sur le Championnat National 3 de cette réforme qui est lissée sur plusieurs saisons, la pyramide cible étant atteinte à compter de la saison 2025-2026 :

	saison de transition			Format définitif	
	2022/2023	2023/2024	2024/2025	2025/2026	2026/2027
Nb total d'équipes	168 12 gr. de 14	154 11 gr. de 14	140 10 gr. de 14	112 8 gr. de 14	112 8 gr. de 14
Nb de descentes par groupe de N3 en R1 à l'issue de la saison	Les 5 derniers: 10ème 11ème 12ème 13ème 14ème	Les 3 derniers: 12ème 13ème 14ème + les 4 moins bons 11èmes de N3	Les 4 derniers: 11ème 12ème 13ème 14ème + le moins bon 10ème de N3	Les 3 derniers: 12ème 13ème 14ème + le moins bon 11ème de N3	Les 3 derniers: 12ème 13ème 14ème + le moins bon 11ème de N3
Nb de montées de R1 en N3 à l'issue de la saison	3	1	1	2	2

A retenir

En application des dispositions réglementaires en vigueur (article 14.7 du Règlement Sportif Général de la Ligue), les descentes supplémentaires occasionnées par la mise en œuvre de cette réforme (2 descentes supplémentaires de N3 en R1 à l'issue de la saison 2022-2023) se répercuteront dans chacune des divisions inférieures.

Les actions de la Ligue

Le département « Technique »

Après deux dernières saisons compliquées, 2021-2022 marque le retour à une activité technique pleine, notamment pour ce qui concerne la formation des éducateurs.

Conformément aux orientations définies par la Direction Technique Nationale (D.T.N.) de la F.F.F., dans le cadre de notre délégation de Service Public, et à celles données par le Comité de Direction, l'activité technique s'articule autour des 3 axes principaux suivants :

• La formation des éducateurs

Si le programme prévisionnel établi pour la formation initiale et continue des éducateurs a été réalisé, des adaptations permanentes ont été nécessaires afin de répondre à la très forte demande de participation aux différentes actions. Ainsi, le nombre d'éducateurs ayant participé aux différentes sessions de formations est supérieur à celui de la saison 2017-2018 qui était jusque-là la saison de référence.

• Le Programme de Performance Fédéral (P.P.F.)

Les opérations de détection de jeunes talents ont été une réussite avec en finalité la composition des sélections régionales qui ont dignement représenté le football francilien lors des compétitions nationales.

• Le Développement et l'Animation des Pratiques

Les visites d'accompagnement et de conseil des clubs ont repris pleinement et se sont conclues par une nouvelle campagne de remises de Labels récompensant la mobilisation des clubs pour toujours mieux accueillir leurs adhérents.

Côté terrain, cette saison a également été celle de la reprise des actions sportives et festives de la Ligue en faveur des plus jeunes, permettant aux clubs de se retrouver et aux enfants de construire d'heureux souvenirs sportifs.

La mise en œuvre de ces 3 axes est orchestrée par les équipes techniques de la Ligue et des Districts, lesquelles travaillent de concert pour alimenter une dynamique positive et accompagner les clubs. Dans cette optique, des réunions régulières de coordination sont organisées au niveau régional afin de leur permettre de *(i)* échanger sur l'ensemble des dossiers et *(ii)* agir ensuite de façon harmonisée sur le territoire francilien.

Au titre de la saison 2021-2022, le programme des réunions de coordination (tant au niveau national que régional) s'est encore avéré très fourni comme en témoigne le planning suivant :

- Le 01.09.2021 : réunion de coordination de l'Equipe Technique Régionale
- Le 13.09.2021 : réunion D.T.N. « Développement et Animation des Pratiques »
- Le 16.09.2021 : réunion de coordination

« Développement et Animation des Pratiques »

- Du 11 au 14.10.2021 : séminaire Développement et Animation des Pratiques (FFF)
- Le 21.10.2021 : coordination des référents football féminin des Districts
- Les 21 et 22.10.2021 : réunion de la cellule de veille formation de la FFF
- Le 02.11.2021 : coordination de l'Equipe Technique Régionale
- Le 09.11.2021 : réunion LPIFF – Institut de Formation du Football (IFF)
- Le 23.11.2021 : coordination des Conseillers Technique DAP
- Le 27.11.2021 : coordination des référents « préparation athlétique »
- Les 30.11 et 01.12.2021 : coordination DTN - DTR
- Le 10.12.2021 : réunion DTN féminin – CTR DAP
- Le 04.01.2022 : réunion IRFF – Districts
- Du 04 au 06.01.2022 : séminaire FFF « foot à l'école »
- Le 13.01.2022 : réunion de coordination DTN – DTR
- Les 11 et 12.01.2022 : séminaire DTN - CTR formation par visioconférence (réforme du BMF)
- Le 21.01.2022 : réunion CTR PPF – DTN (rassemblement Inter Ligues 2022)
- Le 24.01.2022 : coordination DTR – CTR
- Le 25.01.2022 : réunion DTN (expérimentation U16-U7)
- Le 25.01.2022 : réunion IRFF – Districts
- Du 08 au 10.02.2022 : séminaire F.F.F. sur le « football loisir »
- Le 16.02.2022 : réunion de suivi du Pôle d'Excellence Football Amateur
- Les 21 et 25.02.2022 : réunions « Schéma régional du DAP »
- Les 14 et 15.03.2022 : Coordination ETR – DTN
- Le 23.02.2022 : réunion FFF sur la formation des éducateurs « football loisir »
- Du 28 au 30.03.2022 : Séminaire DTN des CTR PPF
- Du 29 au 31.03.2022 : Séminaire des IR2F
- Le 29.03.2022 : Réunion de coordination des CT DAP
- Du 04 au 06.04.2022 : Séminaire des référents régionaux du Beach Soccer
- Du 05 au 07.04.2022 : Séminaire des DTR
- Du 06 au 07.04.2022 : Séminaire des référents Futsal
- Le 19.04.2022 : Réunion de coordination des CT DAP
- Le 08.06.2022 : réunion de coordination de l'ETR
- Le 13.06.2022 : réunion de coordination des CT-DAP

La Formation des Educateurs

Former l'encadrement des clubs reste l'activité prioritaire des Cadres Techniques de la Ligue, lesquels ont une approche bienveillante et interactive lors des formations, ce qui les rend attractives. Les stagiaires y acquièrent ainsi les bases pédagogiques essentielles à leur activité et les méthodologies leur permettant de mettre en œuvre pour leur équipe un projet d'entraînement et de jeu cohérent.

Aujourd'hui, le passage par la formation est un incontournable pour prétendre répondre aux attentes de pratiquants toujours plus exigeants.

La formation initiale

- **Les Certificats fédéraux de Football** : l'Institut

Régional de Formation du Football (IR2F) avec la participation des Districts a dispensé 261 modules, auxquels ont participé 4 564 éducateurs, soit une hausse de 44% par rapport à la saison dernière.

Ces modules de 16h00 dispensés en proximité permettent de découvrir et comprendre les bases de l'entraînement de chacune des catégories visées. Ils sont complétés par des modules spécifiques pour le Futsal, la préparation athlétique et l'entraînement des gardiens de but.

- **Les Titres à Finalité Professionnelle** : comme en témoigne l'évolution du nombre d'éducateurs titulaires d'un Titre à Finalité Professionnelle, la demande des éducateurs à suivre les deux formations professionnelles proposées par l'IR2F reste stable saisons après saisons.

Ces parcours sont organisés sur les installations de Morfondé et se déroulent sur une saison sportive. La formation au Brevet de Moniteur de Football (B.M.F.) a été proposée sous sa forme classique à 166 stagiaires répartis sur 8 promotions et, pour la première fois, en apprentissage à 75 stagiaires répartis sur 3 promotions. La formation au Brevet d'Entraîneur de Football (B.E.F.) a, quant à elle, accueilli, comme la saison précédente, 75 stagiaires répartis sur 3 promotions.

La formation continue

Pour répondre à l'exigence statutaire (cf. article 6 du Statut des Educateurs et Entraîneurs du Football) qu'ont les éducateurs titulaires d'un Titre à Finalité Professionnelle (B.M.F., B.E.F., etc.) de participer, toutes les trois saisons sportives, à une session de formation continue, 19 modules de formation ont été organisés lors de cette saison 2021-2022 ; 384 éducateurs y ont participé en choisissant parmi les 6 thématiques proposées :

- Responsable technique de club, jeunes et seniors
- Entraînement des Défenseurs : Technique et Tactique
- La préformation
- La connaissance de soi et préparation mentale
- La préparation athlétique
- Entraînement des attaquants / Gardien de but : technique et tactique

La formation des formateurs

Pour mener à bien cette mission de formation, l'IR2F s'appuie, en complément des Cadres Techniques, sur un réseau de plus de 200 intervenants. Ils participent à l'animation des formations et à l'accompagnement des stagiaires en formation professionnelle, soit en tant que tuteur, soit en tant que maître d'apprentissage.

A l'instar des éducateurs, ils sont soumis, de manière régulière, à une formation continue qui leur est proposée par l'IR2F ; au titre de la saison 2021-2022, 75 formateurs ont suivi une session de « recyclage ».

Le bilan de l'Institut Régional de Formation du Football joint à ce rapport moral présente dans le détail l'ensemble de cette activité de formation sur la saison 2021-2022.

Le Projet de Performance Fédéral (P.P.F.)

Après deux saisons de quasi-inactivité, les actions du

P.P.F. ont repris pleinement, et la totalité du programme prévisionnel a ainsi pu être réalisé.

Cette activité qui a pour finalité l'identification et le suivi des jeunes talents, a, elle aussi, mobilisé l'ensemble des Conseillers Techniques, lesquels ont observé ces jeunes talents lors des rencontres de leurs clubs et lors des différentes phases de détections départementales et régionales.

L'ensemble de nos opérations sont organisées sur les installations du Centre Technique Régional de Morfondé, site dont l'accès est limité, ce qui permet aux techniciens de la Ligue de travailler avec sérénité et aux enfants d'exprimer pleinement leur potentiel dans un cadre dépressurisé et sans pression extérieure.

Les tournois interdépartementaux, garçons et filles, opposant les sélections des Districts en U14, U15 et U16 y ont été organisés. Ces rendez-vous sont des moments qui permettent d'évaluer le niveau général du football des jeunes de la Ligue. Ils se finalisent par la composition des sélections régionales représentant la Ligue lors des tournois inter-Ligues menant aux équipes de France de jeunes.

Les Conseillers Techniques assurent de façon constante un lien avec les éducateurs des jeunes sollicités. Les joueurs arrivant blessés sont systématiquement interdits de pratique et sont revus dès lors qu'ils sont rétablis. A l'issue des matchs ou des tournois nationaux, un retour est fait aux clubs sous la forme d'une fiche bilan. Elle évalue la prestation des jeunes et mentionne d'éventuelles informations complémentaires.

Synthèse des rassemblements

Pour la catégorie U14

(Objectif : Espoirs du Foot du 14 au 16 Juin à Châteauroux)

. Le 04.05.2022 à Morfondé : Brassage régional (46 joueurs représentant 32 clubs)

. Le 01.06.2022 à Morfondé : Brassage régional (38 joueurs représentant 26 clubs)

Pour la catégorie U15

. Rassemblement Interdistricts le 11.11.2021 à Morfondé
Matin :

Essonne - Seine et Marne : 1 - 2

Seine et Marne - Val de Marne : 2 - 0

Hauts de Seine - Val de Marne : 0 - 0

Essonne - Seine et Marne : 3 - 0

Essonne - Hauts de Seine : 1 - 0

Seine et Marne - Hauts de Seine : 0 - 2

Après-midi :

Yvelines - Val d'Oise : 0 - 1

Val d'Oise - Paris : 4 - 0

Seine St Denis - Paris : 1 - 0

Yvelines - Paris : 3 - 0

Yvelines - Seine St Denis : 0 - 1

Val d'Oise - Seine St Denis : 0 - 0

. Brassage régional des joueurs issus des interdistricts le 01.12.2021 (37 joueurs représentant 23 clubs)

. Brassage régional le 18.12.2021 à Morfondé

- Matin – groupe « élite » : 42 joueurs présents / 20 clubs représentés
- Après-midi – groupe « avenir » : 32 joueurs présents / 24 clubs représentés
- . Le 23.02.2022 : stage Régional « groupe Elite » (42 joueurs représentant 25 clubs)
- . Le 25.02.2022 : stage Régional « groupe Avenir » (34 joueurs représentant 23 clubs)
- . Le 01.03.2022 : brassage régionale des sélections (31 joueurs représentant 18 clubs)
- . Le 01.03.2022 : sélection U15 Avenir vs Claye-Souilly U16 : 5 - 2 (21 joueurs représentant 13 Clubs)
- . Le 23.02.2022 : stage Régional « groupe Elite » (42 joueurs représentant 25 clubs)
- . Le 25.02.2022 : stage Régional « groupe Avenir » (34 joueurs représentant 23 clubs)
- . Le 01.03.2022 : brassage régionale des sélections (31 joueurs représentant 18 clubs)
- . Le 01.03.2022 : sélection U15 Avenir vs Claye-Souilly U16 : 5 - 2 (21 joueurs représentant 13 Clubs)

Pour la catégorie U16

- . Rassemblement Interdistricts le 03.11.2021 à Morfondé

Matin :

- Essonne – Seine et Marne : 0-1
- Seine et Marne – Val de Marne : 0-2
- Hauts de Seine – Val de Marne : 1-0
- Essonne – Seine et Marne : 0-1
- Essonne – Hauts de Seine : 1-2
- Seine et Marne – Hauts de Seine : 1-0

Après-midi :

- Yvelines – Val d'Oise : 0-0
- Val d'Oise – Paris : 1-2
- Seine St Denis – Paris : 1-1
- Yvelines – Paris : 1-2
- Yvelines – Seine St Denis : 0-0
- Val d'Oise – Seine St Denis : 0-0

- . Le 26.01.2022 : match de préparation : Sélection U16 vs US TORCY (U17 NX) : 2 - 2 (17 joueurs représentant 13 Clubs)
- . Le 16.02.2022 à St Germain en Laye : match de préparation : Sélection U16 vs PSG (U17) : 1 - 2 (16 joueurs représentant 13 Clubs)
- . Le 22.02.2022 : match de préparation : Sélection U16 vs FC BRETIGNY (U17 NX) : 3-2 (19 Joueurs représentant 11 Clubs)
- . Le 02.02.2022 au CNF Clairefontaine : match de préparation : Sélection U16 vs U16 FFF : 0 - 1 (16 joueurs représentant 9 Clubs)
- . Brassage régional le 15.12.2021 (40 joueurs présents / 25 clubs représentés)
- . Match de préparation le 26.01.2022 à Morfondé contre les U17 Nationaux de l'US TORCY PVM (2 buts partout)
- . Le 26.01.2022 : match de préparation : Sélection U16 vs US TORCY (U17 NX) : 2 - 2 (17 joueurs représentant 13 Clubs)
- . Le 16.02.2022 à St Germain en Laye : match de préparation : Sélection U16 vs PSG (U17) : 1 - 2 (16 joueurs représentant 13 Clubs)
- . Le 22.02.2022 : match de préparation : Sélection U16 vs FC BRETIGNY (U17 NX) : 3-2 (19 Joueurs représentant

11 Clubs)

- . Le 02.02.2022 au CNF Clairefontaine : match de préparation : Sélection U16 vs U16 FFF : 0 - 1 (16 joueurs représentant 9 Clubs)

Pour la catégorie U14 F

(Objectif : Espoirs du Foot du 14 au 16 Juin à Châteauroux)

- . Le 04.05.2022 à Morfondé : brassage régional (43 joueuses représentant 28 clubs)
- . Le 25.05.2022 à Morfondé : Brassage régional (33 joueuses représentant 19 clubs)

Pour la catégorie U15 F

- . Brassage régional des joueuses identifiées sur la saison N-1 le 29.10.2021 (20 joueuses représentant 9 clubs)
- . Rassemblement Interdistricts le 27.11.2021 à Morfondé :

Matin :

- Essonne – Val d'Oise : 1-0
- Val d'Oise – Val de Marne : 2-2
- Hauts de Seine – Val de Marne : 2-0
- Essonne – Val de Marne : 0-0
- Essonne – Hauts de Seine : 1-1
- Val d'Oise – Hauts de Seine : 0-1

Après-midi :

- Yvelines – Seine et Marne : 0-1
- Seine et Marne – Paris : 0-2
- Seine St Denis – Paris : 0-3
- Yvelines – Seine St Denis : 1-2
- Yvelines – Paris : 1-2
- Seine et Marne – Seine St Denis : 1-2
- . Brassage régional le 08.12.2021 à Morfondé (47 joueuses présentes / 21 clubs représentés)
- . Stage régional le 18.12.2021 à Morfondé (37 joueuses présentes / 18 clubs représentés)
- . Le 02.02.2022 : match de préparation : Sélection U15 F vs US TORCY (U13 Rég) : 0 - 3 (16 joueuses représentant 7 clubs)
- . Le 09.02.2022 : match de préparation : Sélection U15 F vs Paris FC : 1 - 1 (16 joueuses représentant 11 clubs)
- . Le 19.02.2022 : entraînement U15 F (35 joueuses représentant 16 clubs)
- . Le 24.02.2022 : brassage intra Ligue en présence de la DTN (Objectif : pôle FFF) (35 joueuses représentant 16 clubs)
- . Le 02.02.2022 : match de préparation : Sélection U15 F vs US TORCY (U13 Rég) : 0 - 3 (16 joueuses représentant 7 clubs)
- . Le 09.02.2022 : match de préparation : Sélection U15 F vs Paris FC : 1 - 1 (16 joueuses représentant 11 clubs)
- . Le 19.02.2022 : entraînement U15 F (35 joueuses représentant 16 clubs)
- . Le 24.02.2022 : brassage intra Ligue en présence de la DTN (Objectif : pôle FFF) (35 joueuses représentant 16 clubs)

Pour la catégorie U15 Futsal

- . Rassemblements Inter Districts :
 - Le 04.12.2021 à Sevran : SEINE-SAINT-DENIS / SEINE-ET-MARNE : 3 - 5
 - Le 11.12.2021 à Attainville : PARIS / VAL-D'OISE : 5 - 3
PARIS / HAUTS-DE-SEINE : 4 - 1
VAL D'OISE / HAUTS-DE-SEINE : 4 - 2

- . Le 19.02.2022 : brassage régional à La Courneuve (19 Joueurs représentant 15 Clubs)
- . Le 05.03.2022 : brassage régional à La Courneuve (14 joueurs représentant 11 Clubs)
- . Le 19.02.2022 : brassage régional à La Courneuve (19 Joueurs représentant 15 Clubs)
- . Le 05.03.2022 : brassage régional à La Courneuve (14 joueurs représentant 11 Clubs)

Pour la catégorie U18 Futsal

- . Rassemblements Inter Districts :
 - Le 11.12.2021 aux Lilas :
SEINE-SAINT-DENIS / SEINE-ET-MARNE : 1 – 0
SEINE-SAINT-DENIS / VAL DE MARNE : 2 – 1
SEINE-ET-MARNE / VAL DE MARNE : 0 – 1
 - Le 18.12.2021 à Clichy-sur-Seine :
HAUTS-DE-SEINE / VAL-D'OISE : 0 – 3
PARIS / VAL-D'OISE : 3 – 4
HAUTS-DE-SEINE / PARIS : 3 – 4
- . Le 16.02.2022 : brassage régional à Bagneux (32 Joueurs représentant 15 Clubs)
- . Le 02.03.2022 : brassage régional à Bagneux (17 joueurs représentant 13 Clubs)
- . Le 24.03.2022 : match de préparation à Bagneux : Sélection U18 vs BAGNEUX FUTSAL (Seniors R1)
- . Le 16.02.2022 : brassage régional à Bagneux (32 Joueurs représentant 15 Clubs)
- . Le 02.03.2022 : brassage régional à Bagneux (17 joueurs représentant 13 Clubs)
- . Le 24.03.2022 : match de préparation à Bagneux : Sélection U18 vs BAGNEUX FUTSAL (Seniors R1)

L'ensemble de nos sélections se sont très bien comportées lors des différents rendez-vous nationaux. Elles sont particulièrement suivies par la Direction Technique Nationale et l'ensemble des clubs professionnels, lesquels sont certains d'identifier en leur sein des profils taillés pour le haut niveau.

Le travail réalisé par les clubs franciliens permet à la Ligue de continuer à alimenter le monde professionnel loin devant les autres Régions. Cette saison encore, toutes les sélections nationales de jeunes sont composées d'un tiers au moins de joueurs ayant commencé le football en Ile-de-France. L'Equipe de France n'est pas en reste avec 17 franciliens appelés par Didier Deschamps en 2021-2022.

Les concours des pôles de la Fédération

L'Institut du Football de Clairefontaine a innové cette sai-

son en accueillant dorénavant les jeunes filles en complément du pôle des garçons. La Ligue et ses Districts se sont mobilisés pleinement pour réaliser la première partie du concours, laissant ensuite aux entraîneurs nationaux la finalisation du choix des 24 garçons et 18 filles qui ont fait leur rentrée à Clairefontaine en septembre 2022.

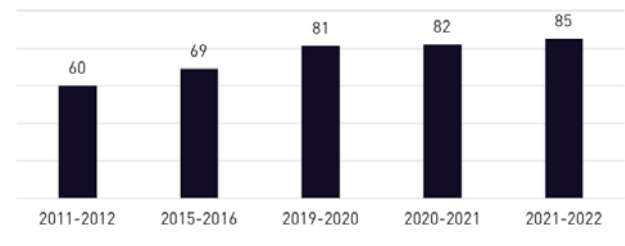
Les Sections Sportives Scolaires

La Ligue a, cette saison encore, accompagné fortement les Sections Sportives Scolaires. Ces structures permettent à nos jeunes licenciés garçons et filles d'associer leur scolarité et la pratique assidue du football. Les entraînements proposés viennent en complément des séances réalisées avec leur club. Ces Sections sont pilotées par un établissement scolaire et souvent soutenues par un club.

Le nombre de ces structures « labellisées F.F.F. » est encore en légère hausse cette saison passant de 82 à 85. Ce nombre se décompose en **70 collèges et 15 lycées qui permettent à 3 023 jeunes (dont 600 filles)** de pratiquer leur passion dans le temps scolaire.

Après être labellisées, les Sections bénéficient d'une aide financière et matérielle permettant d'améliorer leur quotidien. En complément, une formation continue a été organisée le samedi 11 décembre 2021 pour les intervenants techniques.

Nombre de Sections Sportives Scolaires Labellisées FFF



Dans le cadre de l'animation du réseau de Sections Sportives Scolaires, un tournoi des Sections Sportives Scolaires a été organisé le 16 juin 2022 au Centre Technique Régional de Morfondé (une première pour ce tournoi !). 305 jeunes dont un tiers de filles, se sont retrouvés pour des oppositions amicales. Cette journée a été animée par l'Equipe Technique Régionale et la Commission du Football en Milieu Scolaire avec la participation de l'U.N.S.S..

Le Pôle d'Excellence du Football Amateur

Le Pôle d'Excellence du Football Amateur (P.E.F.A.) a connu sa première saison de fonctionnement.

Il propose un accompagnement sportif et éducatif performant permettant à des jeunes à haut potentiel, suivant une scolarité dans le second cycle, d'élever fortement leurs normes d'entraînement et d'assurer leur parcours scolaire. Cette structure est située sur les Lycées Pierre de Coubertin à Meaux et Saint Nicolas à Issy-les-Moulineaux. Conformément au cahier des charges, le P.E.F.A. accueille des garçons et des filles ainsi qu'une Section Futsal et une Filière Arbitrage.

Pour 2021-2022, le P.E.F.A. est composé de **63 jeunes garçons** dont 12 au titre du Futsal, **33 jeunes filles** et **4 arbitres**.

Ce modèle est une alternative au départ massif de nos jeunes vers les clubs professionnels sans contrat de formation. Compte tenu de la vitalité du football francilien, la Ligue étudie la réalisation de nouveaux projets d'ouverture de P.E.F.A. qui viendraient à l'avenir multiplier les opportunités offertes à nos jeunes licenciés.

Le Développement et l'animation des pratiques

Les Labels Fédéraux

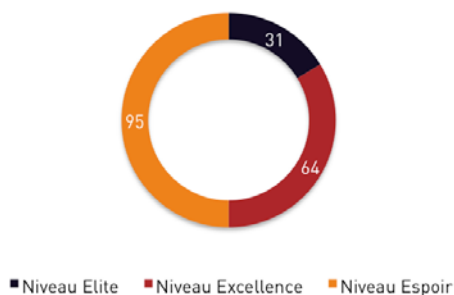
L'accompagnement vers une meilleure structuration de nos clubs est une action prioritaire pour la Ligue et ses Districts.

Il se matérialise par une mobilisation importante des Conseillers Techniques qui, cette saison, ont visité et conseillé plus de 200 clubs dans leur démarche de Labellisation.

Ce Label Fédéral exige de répondre à de nombreux critères évaluant les dimensions associative, sportive, éducative et d'encadrement. Le diagnostic ainsi réalisé est ensuite utile pour fixer des objectifs de travail et d'amélioration adaptés à chacun des clubs visités.

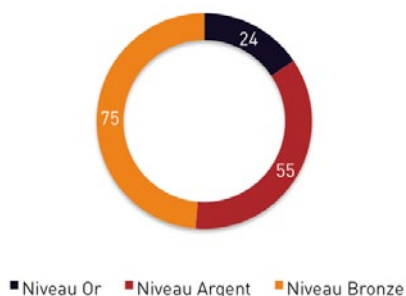
L'obtention d'un Label est un gage de qualité et la validation d'un projet de club cohérent. Il assure aux collectivités locales et aux parents la reconnaissance fédérale de la structure, valorise l'ensemble des acteurs du club et récompense leur investissement.

Répartition des clubs labellisés au titre du « Label Jeunes » par niveau

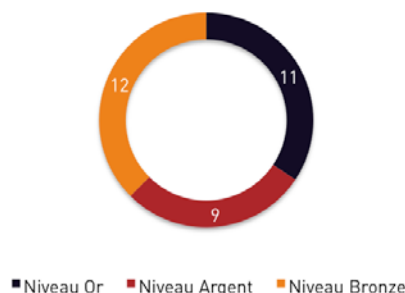


Pour ce qui concerne le Label Jeunes, comme chaque saison, la Ligue a désigné un Club Méritant dans le cadre des Journées Régionales de Remise du Label Jeunes organisées par la Direction Technique Nationale ; pour 2021-2022, c'est le CSM GENNEVILLIERS qui recevra cette distinction.

Répartition des clubs labellisés au titre du « Label Féminin » par niveau



Répartition des clubs labellisés au titre du « Label Futsal » par niveau



La pratique féminine

Malgré un contexte post-covid qui pouvait présager le pire, les pratiquantes sont revenues en nombre cette saison, permettant à la Ligue de franchir la barre historique des 20 000 pratiquantes (Libre et Futsal).

La politique mise en œuvre par la Ligue depuis de nombreuses saisons a encouragé les clubs à s'impliquer pleinement pour toujours mieux accueillir le public féminin.

Le Comité Directeur de Ligue veille à ajuster et enrichir l'offre de pratique, et à aider les sections féminines avec des dotations pédagogiques (cf. le chapitre sur les mesures d'accompagnement des clubs). Elle a également instauré des rendez-vous festifs propices à valoriser et à mettre à l'honneur les actrices de notre football. Toutes ces actions favorisent l'engagement et l'attractivité de nos clubs.

In fine, et comme en témoigne l'évolution du nombre de pratiquantes Libre, la dynamique se poursuit notamment sur les catégories de l'école de foot où on observe une augmentation exponentielle par rapport à la saison dernière (+42,5% sur les catégories [U6 F ; U11F]).

Le Futsal féminin n'est pas en reste, et voit également ses effectifs s'accroître fortement dans toutes les catégories avec + 141% par rapport à la saison 2020-2021.

La Ligue accompagne ces hausses en ajustant ses compétitions et en créant de nouvelles en collaboration avec les Districts. Pour plus d'efficacité chaque territoire organise l'offre au regard de ses spécificités en proposant des championnats ou critères tout en tenant compte des effectifs des clubs et du niveau de leurs pratiquantes.

Le Football Loisir et les nouvelles pratiques

Poursuivre le recrutement et le développement des Sections Loisir dans les clubs, créer des offres de pratique Loisir (avec une priorité donnée au Foot en marchant) et développer les infrastructures compatibles avec le Foot Loisir, tels étaient les enjeux fixés par la F.F.F. pour la saison 2021-2022.

Sous l'impulsion des Conseillers Techniques en charge du Développement et de l'Animation des Pratiques, les nouvelles pratiques (Futnet, Golfoot, Foot5, Foot en marchant, Fitfoot) s'implantent donc progressivement sur le territoire. Elles complètent l'offre « football à 11 loisir » déjà existante et visent à répondre aux attentes d'une partie de nos licenciés qui sont à la recherche

d'un football avec moins de contraintes et surtout moins compétitif.

Cette nouvelle approche est une opportunité offerte aux clubs de fidéliser ses adhérents et de permettre l'accueil d'un nouveau public.

Ce modèle ludique, axé sur le « sport santé », est fortement recherché par beaucoup de passionnés du football. Lors des différentes manifestations festives organisées par la Ligue et les Districts, des ateliers découvertes ont permis à chacun de s'essayer à l'une de ces nouvelles pratiques.

Les journées sportives et festives

Le Festival Foot U13

Organisée le 14 mai 2022, en collaboration avec le PARIS SAINT-GERMAIN, sur les installations du Camp des Loges à Saint-Germain-en-Laye, la Finale Régionale du Festival Foot U13, Filles et Garçons, a regroupé les équipes vainqueuses des phases départementales (16 équipes chez les garçons et 8 équipes chez les filles). La forte mobilisation des dirigeants du club « recevant » a participé à la réussite de cette manifestation. D'un point de vue sportif, le PARIS FC chez les filles et le RC JOINVILLE chez les garçons se sont imposés.

Accompagnées des équipes classées secondes de cette Finale Régionale (le PARIS SAINT-GERMAIN chez les filles et l'US VILLEJUIF chez les garçons), les équipes franciliennes ont ensuite représenté la Ligue, de fort belle manière, lors de la Finale Nationale qui s'est déroulée les 04 et 05 juin 2022 à Capbreton ; En effet, chez les garçons, l'US VILLEJUIF a remporté cette édition du Festival Foot U13 tandis que le RC JOINVILLE a terminé 3^{ème}. Chez les filles, le PARIS SAINT-GERMAIN FC et le PARIS FC ont terminé respectivement 3^{ème} et 6^{ème} de l'épreuve.

La qualité la formation francilienne

Afin d'illustrer une nouvelle fois la vitalité du football francilien, on relèvera que **depuis la saison 2012-2013, un club francilien a inscrit son nom au palmarès de l'épreuve (chez les garçons) à 4 reprises (AC BOULOGNE BILLANCOURT / SENART MOISSY (x2) / US VILLEJUIF)**, étant précisé que (i) sur la période [2012 ; 2022], il n'y a eu que 8 éditions (les éditions 2019-2020 et 2020-2021 ayant été annulées), et (ii) les autres vainqueurs sur la période sont des clubs à statut professionnel.



Le Challenge Régional U11

La Finale Régionale du Challenge U11, garçons et filles, a eu lieu le samedi 25 juin 2022 sur les terrains de l'USM VILLEPARIS dont l'implication est à souligner.

Le niveau de jeu affiché par les jeunes de cette catégorie lors de cette Finale Régionale est un autre témoignage de l'excellence de ce millésime 2021-2022.

Le PARIS SAINT-GERMAIN chez les filles et l'US VILLEJUIF chez les garçons sont les lauréats de cette édition 2021-2022.

Le Fillofoot Régional

Le Fillofoot Régional, organisé le samedi 1^{er} juillet 2022 sur les installations de Morfondé, a fait une fois de plus la démonstration que les filles trouvent progressivement leur place dans tous les clubs de notre Ligue. 337 participantes âgées de 6 à 13 ans ont terminé leur saison en participant aux rencontres et aux autres ateliers animés par les éducateurs de la Ligue et aux animations ludiques lors des temps de pause. En guise de souvenir, chaque participante a reçu un ballon.

Le Programme Educatif Fédéral (P.E.F.)

Après un lancement en 2020-2021, le Challenge National P.E.F. a donc connu pour cette saison 2021-2022 sa 2^{ème} édition.

Pour rappel, ce Challenge a pour objectif d'identifier et de valoriser les clubs qui mettent en place le plus d'actions éducatives en leur sein.

Après une phase d'identification des projets, le Jury régional, notamment composé d'un représentant par District, s'est réuni le 27 mai 2022 afin de désigner les clubs lauréats départementaux et le club lauréat régional.

Liste des Lauréats départementaux

District	Club
PARIS	AC PARIS 15
SEINE-ET-MARNE	US VAIRES
YVELINES	FO PLAISIROIS
ESSONNE	FC EVRY
HAUTS DE SEINE	RACING CLUB DE FRANCE
SEINE SAINT DENIS	FC LES LILAS
VAL DE MARNE	US CRETEIL LUSITANOS
VAL D'OISE	ES SAINT-PRIX

Pour cette 2^{ème} édition, c'est le FC LILAS qui a été élu en qualité de lauréat régional.

Le département « Arbitrage »

L'arbitrage est géré, sous le contrôle du Comité Directeur, par la Commission Régionale de l'Arbitrage (C.R.A.), laquelle a pour mission de :

- Elaborer la politique de recrutement, de formation et de perfectionnement des arbitres en liaison avec le représentant élu des arbitres dans les différentes instances et les C.T.R.A. et/ou C.T.D.A. lorsque le poste existe,
- Assurer la formation des arbitres (initiale et continue),
- Assurer les désignations,
- Assurer les contrôles et observations,
- Veiller à l'application des Lois du jeu,
- Statuer sur les réclamations relatives à l'application des lois du jeu,
- Veiller à la promotion et à la fidélisation des arbitres,
- Animer les Sections Scolaires à Filière Arbitrage,
- Animer le réseau des Commissions Départementales de l'Arbitrage (C.D.A.).

Au cours de la saison 2021-2022, afin de gérer l'arbitrage au niveau régional, la C.R.A. s'est réuni sous ses différentes configurations comme suit :

- 5 réunions de la Commission dont 3 réunions plénières (ces réunions plénières regroupent outre les membres de la C.R.A., les Présidents des Commissions de l'Arbitrage des Districts franciliens) ;

Ces réunions plénières permettant de coordonner efficacement la politique régionale.

- 9 réunions de la Section Administrative (laquelle Section assure la gestion des affaires courantes)
- 3 réunions de la Section des Lois du jeu (cette Section ayant statué sur les réclamations relatives à l'application des Lois du jeu)

La politique de formation

La formation initiale

Après une saison 2020-2021 quasiment « blanche » en matière de formation initiale à l'arbitrage, l'activité de formation a pu reprendre son cours normal lors de la saison 2021-2022.

Ainsi, **31 sessions de formation pour l'arbitrage du foot à 11 et 6 sessions de formation pour l'arbitrage Futsal** ont été organisées par les Commissions Départementales et Régionale de l'Arbitrage au titre de cette dernière saison.

A l'issue de ces sessions de formation, **590 arbitres en foot à 11 et 66 en Futsal ont réussi leur examen pratique et obtenu leur licence arbitre.**

La Formation continue

Pour parfaire les connaissances fondamentales des arbitres et contribuer à leurs évaluations, la C.R.A a organisé divers rassemblements et autres stages au cours de la saison 2021-2022.

Ces rendez-vous qui ont été organisés pour l'ensemble des arbitres qui officient régulièrement sur nos compétitions régionales, peuvent être classés comme suit :

- Les stages spécifiques où les arbitres traitent des sujets inhérents à l'arbitrage : la personnalité, le savoir-être, le placement, le déplacement, la gestion de match, les lois du jeu sont autant de domaines variés qui nourrissent un peu plus la culture arbitrale de nos arbitres régionaux.
- Les rassemblements d'évaluation athlétique consistant à la réalisation du test T.A.I.S.A (Test d'Aérobic Intermittent Spécifique Arbitre) réalisé sur un terrain de football.

Par ailleurs, dans le cadre du perfectionnement et de la préparation aux concours de la Fédération (pilotés par la Commission Fédérale des Arbitres et la Direction

Technique de l'Arbitrage), la Ligue a organisé 2 formations spécifiques (un stage supérieur et un probatoire) afin de préparer les arbitres franciliens à la réussite de ces examens théoriques. Un plan de formation a été mis en place durant toute la saison avec des épreuves théoriques proposées à fréquence régulière.

Les stages régionaux organisés par la C.R.A.

- Le samedi 21 août 2021 : stage de rentrée des arbitres Seniors n°1 (41 arbitres)
- Le dimanche 22 août 2021 : stage de rentrée des arbitres Seniors n°2 (44 arbitres)
- Le samedi 28 août 2021 : stage de rentrée des arbitres Seniors n°3 (43 arbitres)
- Le dimanche 29 août 2021 : stage de rentrée des arbitres Seniors n°4 (42 arbitres)
- Le samedi 4 septembre 2021 : stage de rentrée des arbitres Jeunes (51 arbitres)
- Le dimanche 12 septembre 2021 : stage de rentrée des arbitres Futsal (54 arbitres)
- Le samedi 18 septembre 2021 : 1^{er} rattrapage des tests théorique et physique (30 arbitres)
- Le samedi 9 octobre 2021 : stage de rentrée des arbitres Féminines (25 arbitres)
- Le samedi 16 octobre 2021 : 2^{ème} rattrapage des tests théorique et physique (31 arbitres)
- Le samedi 23 octobre 2021 : 1^{er} rattrapage des tests théorique et physique des arbitres Futsal (23 arbitres)
- Le samedi 13 novembre 2021 : 3^{ème} rattrapage des tests théorique et physique (16 arbitres)
- Le samedi 4 décembre 2021 : 2^{ème} rattrapage des tests théorique et physique des arbitres Futsal (11 arbitres)
- Le samedi 26 février 2022 : probatoire n°1 Filière F.F.F (26 arbitres)
- Le samedi 19 mars 2022 : probatoire n°2 Filière F.F.F

(28 arbitres)

- Le samedi 16 avril 2022 : probatoire n°3 Filière F.F.F (16 arbitres)
- Le samedi 7 mai 2022 : préparation des candidats aux examens F.F.F. n°1 (14 arbitres)
- Le samedi 14 mai 2022 : préparation des candidats aux examens F.F.F. N°2 (14 arbitres)
- Le samedi 21 mai 2022 : préparation candidats examens F.F.F n°3 (14 arbitres)
- Le samedi 4 juin 2022 : examen des candidats Ligue (50 arbitres)

Les observateurs et formateurs d'arbitres font également l'objet de recyclage. Ainsi, la C.R.A. a organisé les stages suivants au titre de la saison 2021-2022 :

- Le dimanche 5 septembre 2021 : formation des observateurs (57 observateurs)
- Le samedi 29 janvier 2022 : stage mi-saison des observateurs (visioconférence) (38 observateurs)
- Le samedi 12 mars 2022 : stage initiateur en arbitrage n°1 (15 formateurs)
- Le samedi 16 avril 2022 : stage initiateur en arbitrage n°2 (11 formateurs)
- Du vendredi 13 au dimanche 15 mai 2022 : stage formateur 1^{er} degré (24 formateurs)

Rayonnement national

Pour cette saison 2021-2022, 45 arbitres franciliens ont officié régulièrement sur les championnats fédéraux, toutes catégories confondues, que ce soit pour les professionnels ou les amateurs.

Parmi eux, 3 sont « Fédéral 1 » (Stéphanie FRAPPART, Romain LISSORGUE et Benoît MILLOT).

Les arbitres ayant officié durant la saison ont fait l'objet d'un classement duquel il ressort que :

- Stéphanie FRAPPART termine à la 3^{ème} place des arbitres ELITE.
- Julien HAULBERT est nommé Assistant Fédéral 1 à compter du 1^{er} juillet 2022
- Au 1^{er} janvier 2022, Audrey GERBEL et Siham BENMAHAMMED ont été nommées arbitres FFE1 (D1 Arkema)

Des désignations sur les Finales des Coupes Nationales

La Ligue a été représentée comme suit lors des Finales des Coupes Nationales :

- Stéphanie FRAPPART et Mickaël BERCEBRU ont dirigé la Finale de la Coupe de France le 07 mai 2022,
- Yohann TIBLE a participé, en qualité d'arbitre-assistant n°1, à la finale de la Coupe GAMBARDELLA le 07 mai 2022.



Les résultats aux concours fédéraux

- Henri DUTECH PEREZ – Fédéral 4 – Admis sur le terrain
- Cécile BESSIERE – FFE2 – Admise sur le terrain
- Bastien LALBIE – Concours Fédéral 4 – Admis à la théorie
- Guillaume DANGLADE – Concours Fédéral 4 – Admis à la théorie

Concours au titre de Jeune Arbitre de la Fédération

Les 5 candidats franciliens ont été admis à la théorie :

- Marie Lou CRISTOBAL
- Naoufel DJILALI
- Mathis FAUCHON
- Amara KONE
- Antoine VERECQUE

Les grandes décisions solidaires

La rétrocession de la part sur la licence Dirigeant.e

Cette mesure prise dès 2013 par le Président Sandjak est l'une des plus symboliques pour illustrer sa volonté de placer les clubs au cœur des préoccupations de la Ligue.

- Elle allège les budgets de ces derniers ; **pour l'exercice 2021/2022, cela représente un montant total de 98 000 euros** qui leur a été redistribué ;

- Elle participe directement à leur structuration en favorisant l'engagement de dirigeant.e.s dont les licences ne représentent plus ainsi une charge financière trop importante pour les clubs.

L'intérêt d'une telle mesure a été encore cette saison bien comprise par la majorité des Districts franciliens qui l'appliquent sur leur propre territoire.

Les mesures d'accompagnement des clubs

Les opérations « Solidarité Club », « TopFutsal » et « Foot féminin, c'est déjà un But »

Comme chaque saison depuis dix ans, la Ligue a reconduit ses opérations de redistribution en direction de ses clubs dans les différentes pratiques (Écoles de foot, foot féminin, futsal, etc.) en les dotant de kits de matériel pédagogique importants.

Ainsi, 300 clubs étaient invités samedi 28 mai à se rendre à CAMPUS – Domaine de Morfondé, notre Centre Technique Régional, pour y recevoir leurs dotations.

Afin que tous puissent récupérer le matériel offert, deux journées supplémentaires ont été programmées les 08 juin et 22 Juin 2022. Chacun pouvant s'organiser pour se rendre à Morfondé retirer sa dotation.

L'opération « 10 000 ballons pour les clubs »

Menée en partenariat avec la Région Île-de-France et avec le soutien logistique des Districts franciliens, l'opération a permis cette saison de doter, en ballons de taille 4, 591 clubs représentant plus de 100 000 jeunes licencié.e.s (de 6 à 11 ans).

L'opération « l'Arbitre c'est sacré »

Initiée en 2014, cette opération déclinée en 10 mesures, contribue à protéger et à toujours mieux intégrer les arbitres au cœur de l'ensemble des acteurs du football. Chaque saison, les arbitres officiant en N3 et en R1 sont conviés au siège de la Ligue pour partager un moment de convivialité lors duquel leur est remis une dotation en équipements.

Le COVID, encore présent en début de saison, a empêché la tenue d'une soirée de convivialité et de partage avec les arbitres de Ligue. Aussi, profitant des rassem-



blements des différentes catégories entre la fin du mois d'août et le début du mois d'octobre, les dotations au titre de l'opération « L'Arbitre c'est sacré » ont été remises aux intéressés les 21/22 Août 2021 (arbitres seniors), 28/29 Août 2021 (arbitres séniors), 04 Septembre 2021 (jeunes arbitres), 12 Septembre 2021 (arbitres futsal) et 09 Octobre (arbitres féminines). Soit 268 arbitres.

La Ligue au service de ses clubs

Le début de la saison 2021/2022 a été encore un peu impacté par le **COVID**. La **cellule du même nom**, créée lors du premier confinement, a donc été maintenue pour accompagner les clubs dans les dernières difficultés qu'ils pouvaient rencontrer.

La saison 2020/2021 avait vu la création d'un nouveau service aux clubs : « **Assistance Club** » qui a été reconduit en 2021/2022.

Le monde du sport est en effet amené à se professionnaliser pour faire face à une judiciarisation croissante dans un contexte réglementaire qui évolue et se complexifie.

Un Cabinet d'avocats, expert dans l'industrie du sport et les institutions sportives, mandaté par la Ligue propose des rendez-vous conseils afin de pouvoir proposer aux clubs un accompagnement dans les problématiques juridiques qu'ils rencontrent au quotidien.

Cette saison 7 rendez-vous ont été pris.

Les problématiques rencontrées par les clubs pour lesquelles ils ont souhaité le conseil d'un avocat ont été les suivantes : projet de fusion (conséquences financières), les obligations du Club Employeur vis-à-vis du cadre légal, litige avec un éducateur, défraiement des éducateurs, convention de partenariat avec une « académie » de football américaine et assurance.

Une Ligue citoyenne – CRPME 2.0

Dès 2013, la nouvelle équipe dirigeante de la Ligue s'est préoccupée des phénomènes d'incivilités sur les terrains. Dans le prolongement de sa politique volontariste d'accompagnement de ses clubs, elle a mis en place un Dispositif Global de Prévention, boîte à outils pour aider les clubs à prévenir ces phénomènes plutôt que de les subir.

Un des outils phare de ce dispositif a été la création de la Commission Régionale de Prévention Médiation Education. Si cette Commission a fait ses preuves, il fallait la faire évoluer en prenant en compte les évolutions sociétales comme les préoccupations environnementales.

Ainsi, le 31 janvier 2022, le Comité Directeur a arrêté la nouvelle configuration de la CRPME 2.0. Cette dernière sera désormais composée de trois pôles : un pôle « Prévention et Médiation », un pôle « Accompagnement des clubs » et un pôle « Education, Citoyenneté et Perspectives » avec pour ce dernier pôle la prise en compte des sujets relevant de la Responsabilité Sociale et Environnementale.

Un nouveau format de Commission qui doit permettre

d'accompagner les clubs dans leurs nouvelles problématiques quotidiennes.

La création d'un pôle de développement et de promotion du football Entreprise

Le Football Entreprise francilien est depuis longtemps une référence nationale, que ce soit d'un point de vue des résultats que celui de la structuration des clubs.

Au-delà de la région, la Ligue de Paris Ile-de-France a contribué à promouvoir et à redynamiser cette pratique sur tout le territoire.

Néanmoins, il semble que la discipline soit à une croisée des chemins. La Ligue a donc décidé de créer, au sein de la Commission Foot Entreprise, un nouveau pôle de développement et de promotion qui aura pour mission de développer la visibilité du Foot Entreprise, de l'inscrire dans une démarche sport et santé, de contribuer à recréer du lien social au sein des entreprises, d'accompagner les clubs dans leur recherche de partenaires et enfin de développer la pratique féminine en entreprise. Un guide a ainsi été créé et a été envoyé à près de 3700 entreprises franciliennes.

La mise en lumière de nos clubs

StadiumMag, la vitrine médiatique de la Ligue et de ses 1100 clubs vous a proposé cette saison encore 4 numéros au format numérique et au format papier.

Les réseaux sociaux continuent leur progression avec 7089 followers sur Tweeter (contre 6331 la saison passée), 39 000 abonnés à notre page Facebook (contre 37 847 l'année dernière) et 6349 au compte Instagram (contre 5653 en 20/21).



Les Grands Evènements

Les Bâtisseuses le jeudi 5 mai au musée des arts forains

La pandémie nous avait empêché de reconduire la soirée des Bâtisseuses qui avait vu le jour en 2019 à l'occasion de la Coupe du Monde Féminine.

Avec le retour à une situation sanitaire normale, la Ligue a pu de nouveau inviter le 5 mai dernier au Musée des Arts Forains, plus de 200 femmes, dirigeantes, élues, éducatrices, joueuses, arbitres qui font le football francilien. Un événement inédit exclusivement réservé aux femmes pour leur rendre un hommage mérité.

Ce sont donc plus de 200 femmes qui ont pu profiter des manèges et animations du Pavillon de Bercy privatisé pour l'occasion et pour leur seul plaisir.

Construit à la fin du 19^{ème} siècle par un élève de Gustave Eiffel, ce bâtiment en pierre de meulière, abrite la reconstitution d'une **fête foraine d'antan** avec ses manèges et attractions. Nos Bâtisseuses ont pu profiter de manière illimitée, et pour leur plus grand plaisir de manèges centenaires : manège de chevaux de bois, manège de vélocipèdes, balançoires allemandes, jeu de massacre, tirs « renvoie-nougats », jeu de force etc. Une soirée pensée pour elles, pour les célébrer et leur redire combien leur rôle est important dans la gestion et l'animation de nos clubs.

Certaines d'entre elles ont ainsi été récompensées en mettant leur engagement et réussite en lumière.

La Soirée des Champions

Privés de compétitions pendant 1 an et demi, nous avons pu enfin fêter nos champions 2021/2022. Cette 7^{ème} Soirée des Champions s'est tenue à l'Hôtel des Arts & Métiers dans le 16^{ème} arrondissement de Paris. Ce sont près de 70 titres qui ont été remis par Jamel Sandjak et les élus de la Ligue.

A cette occasion, la Ligue a renouvelé son partenariat avec GENERALI représenté par GEOFFREY DE BARBEYRAC, Président de Generali Sport.



Journée festive à Morfondé

La crise sanitaire nous avait empêché de nous rassembler pendant de longs mois. Dès que la situation nous l'avait permis, nous avons profité des beaux jours de juillet 2021 pour regrouper l'ensemble des bénévoles des Commissions de la Ligue pour une journée festive à Morfondé. Cette journée ayant rencontré un vif succès, il a été décidé de la reconduire cette saison. Ainsi, au mois de septembre, tous nos bénévoles ont une nouvelle fois été réunis au Centre Technique Régional autour d'un cocktail suivi d'un barbecue. Comme la première édition, de nombreuses activités de plein air étaient proposées, notamment un tournoi dans la matinée opposant la Ligue aux équipes du Crédit Mutuel. Encore une belle journée de convivialité !

CAMPUS Domaine de Morfondé

Les travaux au Campus Domaine de Morfondé ont pu reprendre avec le retour à la normale de la situation sanitaire.

La saison 2021/2022 a vu l'installation de mâts d'éclairage solaires, la réalisation de gros travaux électriques reliant les deux TGBT du site, la démolition d'un bâtiment à la place duquel de nouveaux vestiaires verront le jour. Le revêtement du terrain de Futsal extérieur s'étant envolé avec la tempête Aurore, il a été remplacé.



Les clubs Franciliens dans les championnats Nationaux 2021/2022

Ligue 1

PARIS SAINT GERMAIN FC : **1^{er}**

Ligue 2

PARIS FC : **4^{ème}**

National

RED STAR FC : **11^{ème}**

US CRETEIL LUSITANOS : **18^{ème}**

N2 Groupe A

VERSALLES 78 FC : **1^{er}**

POISSY AS : **12^{ème}**

N2 Groupe B

PARIS 13 ATLETICO : **1^{er}**

FLEURY 91 FC : **2^{ème}**

FC 93 BBG : **4^{ème}**

ST MAUR LUSITANOS : **6^{ème}**

ST GENEVIEVE FC : **10^{ème}**

ENTENTE SSG : **16^{ème}**

Championnat National U19 Groupe A

PARIS SAINT GERMAIN FC : **1^{er}**

DRANCY JEANNE D'ARC : **2^{ème}**

MONTFERMEIL FC : **4^{ème}**

Championnat National U19 Groupe B

PARIS FC : **9^{ème}**

TORCY PVM US : **10^{ème}**

Championnat National U19 Phase Finale

PARIS SAINT GERMAIN FC : **3^{ème}**

DRANCY JEANNE D'ARC : **7^{ème}**

Championnat National U17 Groupe A

PARIS SAINT GERMAIN FC : **1^{er}**

PARIS FC : **2^{ème}**

MONTRouGE FC 92 : **7^{ème}**

MANTOIS 78 FC : **8^{ème}**

BRETIGNY FCS : **9^{ème}**

Championnat National U17 Groupe B

MONTFERMEIL FC : **4^{ème}**

PARIS 13 ATLETICO : **5^{ème}**

DRANCY JEANNE D'ARC : **10^{ème}**

TORCY PVM US : **11^{ème}**

BOULOGNE BIL. AC : **12^{ème}**

D1 Arkema

PARIS SAINT GERMAIN FC : **2^{ème}**

PARIS FC : **3^{ème}**

FLEURY 91 FC : **4^{ème}**

GPSO ISSY : **11^{ème}**

D2 Féminine

ST MAUR F. FEM VGA : **11^{ème}**

Championnat National U19F

PARIS SAINT GERMAIN FC : **1^{er}**

PARIS FC : **2^{ème}**

SARCELLES AAS : **6^{ème}**

Fustal D1

PARIS SPORTING CLUB : **1^{er}**

PARIS ACASA : **5^{ème}**

Futsal D2 Groupe A

ACCS ASNIERES-VIL 92 : **1^{er}**

GARGES DJIBSON : **2^{ème}**

FUTSAL PAULISTA : **7^{ème}**

Fustal D2 Groupe B

KB FUTSAL : **1^{er}**

TORCY FUTSAL EU : **6^{ème}**

Coupe de France

VERSAILLES FC 78 : **1/2 finaliste**

Coupe Gambardella

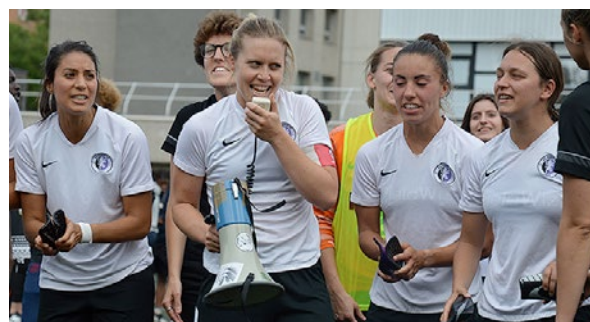
FC 93 BOBIGNY : **1/4 de finale**

PARIS 13 ATLETICO : **1/8^{ème} de finale**

Coupe Nationale Foot Entreprise

APSAP EMILE ROUX : **Vainqueur**

NOVUUS CHAMBOURCY : **Finaliste**



Les champions Séniors d'IdF 2021/2022

National 3
RACING CFF

Sénior R1 Poule A
MONTROUGE FC92

Sénior R1 Poule B
VITRY CA 1

Sénior R2 Poule A
VILLEJUIF US

Sénior R2 Poule B
FC 93 BBG 2

Sénior R2 Poule C
NEUILLY SUR MARNE SFC

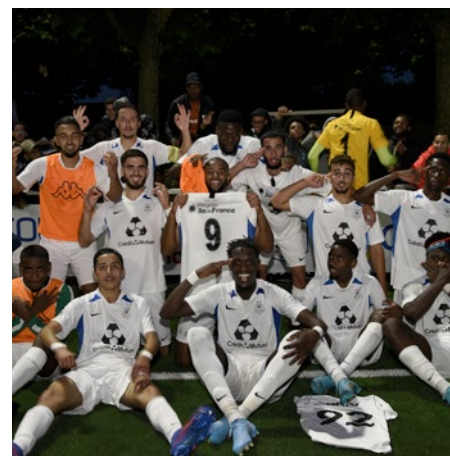
Sénior R2 Poule D
NANTERRE ES

Sénior R3 poule A
VERSAILLES 78 FC 2

Sénior R3 poule B
PUTEAUX CSM

Sénior R3 poule C
MANTOIS FC 2

Sénior R3 poule D
ARGENTEUIL RC



Les champions Jeunes d'IdF 2021/2022

U20 Elite 1
MONTERMEIL FC

U20 Elite 2 Poule A
GARENNE COLOMBES AF

U20 Elite 2 Poule B
CRETEIL LUSITANOS US

U20 Elite 3 Poule A
ERMONT AS

U20 Elite 3 Poule B
MEAUX ACADEMY CS

U20 Elite 3 Poule C
BRETIGNY FCS

U20 Elite 3 Poule D
CELLOIS CS

U20 Elite 3 Poule E
SEVRES FC 92

U20 Elite 3 Poule F
CLICHOIS UF

U20 Elite 3 Poule G
SENART MOISSY 20

U18 R1
FC 93 BOBIGNY BBG

U18 R2 Poule A
MONTROUGE FC 92

U18 R2 Poule B
CRETEIL LUSITANOS US

U18 R3 Poule A
JOINVILLE RC

U18 R3 Poule B
TRAPPES ES

U18 R3 Poule C
BLANC MESNIL SFB

U18 R3 Poule D
ST BRICE FC

U17 Régional Poule A
DRANCY JEANNE D'ARC

U17 Régional Poule B
MONTFERMEIL FC

U16 R1
RED STAR FC

U16 R1 Poule B
VERSAILLES 78 FC

U16 R2 Poule B
BOULOGNE BIL. AC

U16 R3 Poule A
BLANC MESNIL SFB

U16 R3 Poule B
MONTFERMEIL FC

U16 R3 Poule C
MELUN FC



U16 R3 Poule D
PARIS UNIVERSITE CLUB

U15 Régional Poule B
SARCELLES AAS

U14 R1 Poule B
FLEURY 91 FC

U15 Régional Poule A
FLEURY 91 FC

U14 R1 Poule A
ISSY LES MOULINEAUX FC

U14 R2 Poule A
RACING CFF



U14 R2 Poule B
MONTROUGE FC 92

U14 R3 Poule A
HOUILLES AC

U14 R3 Poule B
FC 93 BBG 2

U14 R3 Poule C
GRIGNY US

U14 R3 Poule D
EPINAY ACADEMIE

Les champions Anciens et CDM d'IdF 2021/2022

CDM R1
VELIZY PORTUGAIS

CDM R2 Poule A
MONTSOULT BAILLET US

CDM R2 Poule B
NANDY FC

CDM R3 Poule A
ORSAY BURES FC

CDM R3 Poule B
RELAIS CREOLE

CDM R3 Poule C
ARPAJONNAUS

CDM R3 Poule D
VILLEPARISIS USM

Anciens R1
TORCY PVM US

Anciens R2 Poule A
PARIS SAINT GERMAIN FC



Anciens R 2 Poule B
CRETEIL UF

Anciens R3 Poule A
NANTERRE AJSC

Anciens R3 Poule B
NANTERRE ES

Anciens R3 Poule C
LINAS MONTLHERY ESA

Anciens R3 Poule D
PARIS 13 ATLETICO

Les champions Foot Entreprise d'IdF 2021/2022

Entreprise Criterium R1 Elite
NOVUUS CHAMBOURCY

Entreprise Criterium R3 Poule C
PITRAY OLIER PARIS

Entreprise Samedi Matin R1
HEC PANATHENE

Entreprise Criterium R1 Poule A
CONS. GENER. 92

Entreprise Criterium R3 Poule D
NOVUUS CHAMBOURCY 2

Entreprise Samedi Matin R2
HOSPITALIERS COURSES

Entreprise Criterium R1 Poule B
CAISSE. AUT. NELLE MINE



Entreprise Criterium R2 Poule A
CHI POOSSY SGL

Entreprise Criterium R2 Poule B
SCPO-ESCRP

Entreprise Criterium R2 Poule C
GAZIERS PARIS

Entreprise Criterium R3 Poule A
BANQUE France

Entreprise Criterium R3 Poule B
ASPTT CHAMPIGNY

Les championnes Foot Féminin d'IdF 2021/2022

Seniors Féminines R1
PARIS CA

U18F Niveau 1
GPSO 92 ISSY

U18F Niveau 3 Poule B
USOAM

Seniors Féminines R2
PARIS FC

U18F Niveau 2 Poule A
PARIS FC

U18F Niveau 3 Poule C
TRAPPES ES

Seniors Féminines R3 Poule A
FLEURY 91 FC

U18F Niveau 2 Poule B
SARCELLES AAS

U18F Niveau 3 Poule D
MANTOIS 78 FC

Seniors Féminines R3 Poule B
JOINVILLE RC

U18F Niveau 3 Poule A
PARIS FC

U18F Niveau 3 Poule E
TORCY PVM US



U15F Niveau 1
PARIS SAINT GERMAIN FC

U15F Niveau 2 Poule A
PARIS FC

U15F Niveau 2 Poule B
ERAGNY FC

U15F Niveau 3 Poule A
USOAM

U15F Niveau 3 Poule B
PARIS EST SOLITAIRE

U15F Niveau 3 Poule C
BOULOGNE BIL. AC

Les champions Futsal d'IdF 2021/2022

Futsal R1

DIAMANT FUTSAL

Futsal R2 Poule A

ISSY LES MOULINEAUX FC

Futsal R2 Poule B

PARIS ACASA 2

Futsal R3 Poule A

VSG FUTSAL

Futsal R3 Poule B

CRETEIL FUTSAL US

Futsal R3 Poule C

MARCOUVILLE CITY CP

Futsal R3 Poule D

VECTEUR SPORT

Futsal U18 Niveau 1

ESP 18 FUTSAL

Futsal U18 Niveau 2

AULNAY NORD PLUS

Futsal U18 Niveau 3 Poule A

TORCY FUTSAL EU

Futsal U18 Niveau 3 Poule B

MONTREUIL AC



Futsal Féminin Elite

JOLIOT GROOM'S

Futsal Féminin Espoir Poule B

BONDY CECIFOOT CLUB

Futsal Féminin Espoir Poule A

PARIS SPORTING CLUB

Les champions Foot Loisirs d'IdF 2021/2022

Championnat Supporters

SUPP. 75 NANTES

Challenge Jean Verbeke Poule A

TELECOM RECHERCHE AS

Challenge Jean Verbeke Poule B

CAP 12 AS

Championnat Franciliens Poule A

SEVRES FC 92 1

Championnat Franciliens Poule B

JOINVILLE RC

Championnat Franciliens Poule C

SEVRES FC 92 2

Foot Loisirs Samedi Matin Poule A

MOUSSY NEUF ES

Foot Loisirs Samedi Matin Poule B

TROMBLONS MIDI



Les Vainqueurs de Coupes

Seniors Credit Mutuel IDF
RED STAR FC

Dimanche Matin Credit Mutuel
NANDY FC

Anciens Credit Mutuel IDF
TORCY PVM US

U20 Paris Credit Mutuel IDF
MONTFERMEIL FC

Fem. Paris Credit Mutuel IDF
VGA ST MAUR FF

U18 Paris Credit Mutuel IDF
BRETIGNY FCS

U18F Paris Credit Mutuel
PARIS FC

U17 Paris Credit Mutuel IDF
MEUDON AS

U16 Paris Credit Mutuel IDF
FLEURY 91 FC

U14 Paris Credit Mutuel IDF
FLEURY 91 FC

U15 Paris Credit Mutuel IDF
ST OUEN L'AUMONE AS

U15F Paris Credit Mutuel IDF
PARIS FC

Coupe Nationale Foot Entreprise
APSAP EMILE ROUX

Ent. Crit. Paris Credit Mutuel
NIKE FC

Ent. Samedi Matin Credit Mutuel
FINANCES 92

Futsal Paris Credit Mutuel IDF
SENGOL 77

Futsal Féminin Paris Crédit Mutuel
DIAMANT FUTSAL

Samedi Matin Credit Mutuel
TROMBLONS MIDI

Coupe Franciliens Credit Mutuel
SEVRES FC92

Supp. Verbeke Credit Mutuel
ANCIENS ESCP FOOT

Inter-Dom Credit Mutuel
VILLEPINTE FLAMBOYANT





LA LIGUE Paris Île-de-France
5, Place de Valois - 75041 Paris cedex 01
paris-idf.fff.fr